



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**Comité permanent des ressources humaines, du
développement des compétences, du
développement social et de la condition des
personnes handicapées**

HUMA • NUMÉRO 044 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le vendredi 17 février 2017

—
Président

M. Bryan May

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le vendredi 17 février 2017

• (1040)

[Traduction]

Le président (M. Bryan May (Cambridge, Lib.)): La séance est ouverte.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, ainsi qu'à la décision issue d'un vote par ce comité en juin, nous poursuivons notre étude sur la pauvreté et la réduction de la pauvreté.

Je suis très heureux d'être à Maple Ridge, en Colombie-Britannique, et d'être hébergé par mon collègue et ami que je vois de temps à autre, Dan Ruimy. C'est un véritable plaisir que d'être ici. Nous sommes arrivés en voiture et avons vu en chemin son bureau qui est très agréable et très bien placé.

Je m'excuse d'être en retard. Nous étions dans un refuge ce matin. Je vais mettre tout le blâme sur le dos de Wayne seulement parce que c'est facile. Il n'arrêtait pas de poser des questions, mais nous avons appris beaucoup.

Nous avons une liste merveilleusement pleine de témoins aujourd'hui. Nous avons Stephen Elliott-Buckley du Département des études du travail de la Simon Fraser University. Il comparait aujourd'hui à titre personnel. Bienvenue, monsieur.

De la ville de Maple Ridge, nous avons la mairesse Nicole Read. Bienvenue madame. C'est bon de vous voir de nouveau, Madame la mairesse.

De Convent House Vancouver, nous accueillons John Harvey, directeur des Services des programmes. Bienvenue.

De Maple Ridge/Pitt Meadows Community Services, nous accueillons Vicki Kipps, la directrice exécutive. Bienvenue.

Enfin, du canton de Langley, nous avons William R. Storie, conseiller principal du conseil à l'Administration générale. C'est une belle carte de visite, monsieur. Bienvenue.

Chacun de vous disposera de sept minutes pour nous présenter un exposé. Une fois que vous aurez tous présenté votre exposé, je suis sûr que bon nombre d'entre nous aurons de nombreuses questions. Celles-ci sont chronométrées. Si vous me voyez activer le micro, c'est une indication que soit nous n'avons plus de temps, soit nous n'en aurons plus très bientôt. J'aurai souvent à interrompre mes collègues.

Sans plus tarder, je vais commencer par Stephen Elliott-Buckley, de la Simon Fraser University. Les sept prochaines minutes sont à vous, Monsieur.

M. Stephen Elliott-Buckley (Simon Fraser University, Département des études du travail, à titre personnel): Merci beaucoup de votre invitation à m'adresser à vous aujourd'hui.

Bien que j'aie grandi et enseigné au niveau de l'école secondaire dans les trois villes au bout de la rue, je vis maintenant dans l'est de Vancouver, sur les territoires traditionnels non cédés des Salish de la côte, en particulier les Squamish, les Musqueam et les Tsleil-Waututh.

Voilà quatre ans que j'enseigne un cours de troisième année du premier cycle sur les études du travail à la Simon Fraser University, intitulé « The Politics of Labour », ou la politique du travail. Je passe beaucoup de temps dans ce cours à explorer la nature du travail précaire du travail chez les travailleurs de soutien dans le secteur public en Colombie-Britannique, et la façon dont l'intersectionnalité aggrave un marché du travail déjà difficile. J'ai aussi le privilège de siéger au comité directeur de la BC Poverty Reduction Coalition dans la seule province ou le seul territoire qui n'a pas de plan de réduction de la pauvreté.

J'aimerais vous présenter aujourd'hui quatre idées qui s'inscrivent dans le contexte de quelque chose que Stuart McLean a dit lors d'une entrevue: « Quand je n'écris pas mes histoires, c'est ce à quoi je pense tout le temps — la politique dans ce pays et ce que nous avons fait ensemble ».

Ma première idée concerne ce que nous faisons ensemble, soit construire un meilleur Canada grâce à l'action dynamique et au leadership solide démontrés par le gouvernement fédéral. En général, je suis heureux d'entendre parler de plans fédéraux pour une stratégie nationale de réduction de la pauvreté, ainsi qu'une stratégie nationale en matière de logement, de même que de la collaboration entre tous les ordres de gouvernement; cependant, en 1989, la Chambre des communes a voté à l'unanimité pour l'élimination de la pauvreté chez les enfants avant l'an 2000. C'était un objectif noble, mais nous n'avons pas réglé le problème de la pauvreté chez les enfants avant cette date, ni aujourd'hui. Une action et un leadership solides signifient en faire plus qu'une promesse.

Quand le ministre des Finances a dit que les Canadiens devaient s'habituer à la précarité des emplois, c'est décourageant d'entendre que même le gouvernement fédéral a abandonné la poursuite d'une économie qui fonctionne pour tout le monde, où les gens ont espoir et confiance en des emplois stables et enrichissants, au lieu d'emplois précaires dans un monde où l'inégalité des emplois et de la richesse va croissant.

Ma deuxième idée concerne la collaboration et l'inclusion. Notre pays est à un point d'inflexion présentement dans un monde qui menace de s'écarter de la coopération multilatérale. Au lieu de créer des plans bilatéraux avec les provinces, les territoires, les régions ou les villes, un leadership de la part du gouvernement fédéral prendrait plutôt la forme d'un dialogue multilatéral élargi et de l'établissement d'objectifs avec tous les ordres de gouvernement. C'est le moment pour le gouvernement fédéral de faciliter une démarche pancanadienne de réduction de la pauvreté, avec des cibles universelles et un soutien financier à toutes les provinces et à tous les territoires, afin d'éviter une incohérence des démarches de réduction de la pauvreté dans tout le pays.

Bien que le Comité incorpore une analyse de l'impact du genre sur la pauvreté, je soupçonne que vous devrez élargir votre vision pour examiner davantage l'intersectionnalité. L'oppression, la domination et la discrimination affectent les gens différemment, pas seulement en raison du genre, mais aussi en raison de la race, de l'ethnicité, de l'indigénité, de la classe, de la sexualité, de la géographie, de l'âge, de l'invalidité, de l'aptitude, du statut migratoire, de la religion, et ainsi de suite.

En tant qu'homme blanc ayant fait des études universitaires et issu de la classe moyenne supérieure, je suis exceptionnellement peu qualifié pour parler au nom des personnes qui vivent l'intersection des relations de pouvoir et de discrimination. En plus d'avoir à votre comité consultatif des gens qui ont vécu la pauvreté, vous devez inclure des gens qui vivent encore dans la pauvreté. L'organisme Single Mothers' Alliance BC mène des projets d'écoute pour entendre l'expérience authentique des gens. Le Comité devrait établir des projets d'écoute dans tout le pays si vous voulez réellement entendre comment la pauvreté affecte les gens.

Ma troisième idée concerne l'établissement de principes de collaboration et de coopération dans la construction de logements, de collectivités et d'économies plus robustes et plus démocratiques. Je sais que certains représentants de la SCHL ont parlé au comité et que le directeur général de la Fédération de l'habitation coopérative de la Colombie-Britannique sera là cet après-midi. Le fait de réinvestir dans les coopératives d'habitation existantes, renouvelables, ainsi que d'aider à financer de nouvelles coopératives d'habitation créera davantage de stabilité économique et humaine même dans des endroits qui ne subissent pas les crises de logement abordable comme Toronto et Vancouver. Le gouvernement fédéral peut aussi appuyer les développements de coopératives d'habitation qui créent une résilience communautaire à l'intérieur même d'un modèle de logement communautaire.

Il y a d'autres modèles économiques de lutte contre la pauvreté qui méritent le soutien du gouvernement fédéral. Les coopératives de travailleurs, par exemple, offrent une structure pour l'habilitation économique des particuliers ainsi que des milieux de travail démocratiques. Le fonds La Ténacité ça fonctionne de la Fédération canadienne des coopératives de travail est un fonds d'investissement renouvelable qui aide les coopératives de travailleurs nouvelles et en expansion, et compte tenu du grand nombre de propriétaires d'entreprise qui ont atteint l'âge de la retraite, le gouvernement fédéral peut éduquer les propriétaires pour les amener à envisager de vendre leurs entreprises à des coopératives constituées de leurs travailleurs.

Les syndicats ont aussi un rôle clé dans la lutte contre la pauvreté et la création de collectivités plus fortes et de résilience économique. Le gouvernement fédéral a un rôle unique pour ce qui est de combattre la démoralisation issue de la précarité des emplois et de l'inégalité croissante du revenu en étant un chef de file tangible et un

modèle pour le reste du pays en protégeant les régimes de pensions à prestations déterminées, les droits à l'organisation et à la négociation collective, ainsi que les droits à la succession.

• (1045)

Ma quatrième idée est celle de rendre la réconciliation tangible. Cela fait partie de ce que disait Stuart McLean quand il a dit penser à ce que nous avons fait ensemble. Le déficit des infrastructures physiques et sociales sur les réserves est épouvantable parce que nous n'avons pas encore réglé ce problème ensemble. Là encore, le gouvernement fédéral doit être un chef de file en établissant des collaborations multilatérales avec les collectivités des Premières Nations. Le financement pour des logements, des écoles, des installations de soins de santé, des centres communautaires et d'autres infrastructures physiques et sociales sur les réserves ne peut attendre qu'une génération future se sente suffisamment poussée pour s'attaquer à notre complicité dans leur pauvreté.

J'aimerais terminer avec une autre façon de concevoir la collaboration. La BC Poverty Reduction Coalition a une démarche de réduction de la pauvreté à sept piliers: salaires plus élevés, aide sociale, logement, soins à l'enfant, santé, éducation et obstacles structurels qui marginalisent les gens. Tous les piliers sont interreliés. Réduire et éliminer la pauvreté signifient examiner tous ces secteurs politiques dans une perspective de réduction de la pauvreté. Nous ne pouvons plus nous permettre de traiter la pauvreté de façon décousue.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup. J'apprécie l'hommage que vous avez rendu à Stuart McLean, et vous en remercie. Nous étions en déplacement quand nous avons appris son décès. C'est un véritable trésor canadien qui nous manquera beaucoup. Je vous remercie de cela.

Nous continuons avec la mairesse de la ville de Maple Ridge, Nicole Read, qui se joint à nous aujourd'hui.

Les sept prochaines minutes sont à vous, madame.

Mme Nicole Read (maïresse, City of Maple Ridge): Merci.

J'aimerais commencer en reconnaissant que nous sommes ici aujourd'hui sur le territoire non cédé de la Première Nation Katzie et de la Première Nation Kwantlen, avec qui nous avons de solides partenariats.

En me préparant à ma comparution aujourd'hui, j'ai communiqué avec une de nos chefs, la chef Susan Miller, et elle me dit que les chefs s'inquiètent au sujet du financement de l'éducation postsecondaire des membres de leur bande. Je veux simplement vous transmettre cela, mais je suis sûre que vous entendrez de nombreuses Premières Nations au sujet de la question de la pauvreté dans notre pays.

Comme on vous l'a mentionné, je suis la mairesse de la ville de Maple Ridge. Je suis aussi coprésidente du groupe de travail régional de metro Vancouver sur l'itinérance. Je suis une historienne canadienne qui travaille depuis presque 20 ans dans le domaine des questions autochtones, plus particulièrement en tant qu'ancienne gestionnaire de projet pour la collection de documents à l'intention de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens. Je suis aussi la mère de deux enfants à qui je tente quotidiennement d'inculquer les valeurs de la conscience sociale.

J'ai grandi dans un cycle de pauvreté. J'ai pu briser ce cycle grâce à l'éducation postsecondaire. Bien que je n'axerai pas mon exposé aujourd'hui sur l'éducation postsecondaire, c'est quelque chose dont nos collectivités ont besoin. Nos citoyens ont besoin d'un accès très proche à l'éducation postsecondaire. L'éducation postsecondaire, comme nous le savons tous, permet de briser le cycle de pauvreté. Je reviendrai là-dessus dans un contexte différent un peu plus tard.

J'aimerais vous remercier de votre intérêt renouvelé envers la réduction de la pauvreté et pour le travail qu'accomplit le gouvernement fédéral au niveau de la stratégie nationale en matière de logement. J'ai eu le plaisir de rencontrer de nouveau le ministre Duclos. C'est la troisième fois que j'ai l'occasion de communiquer avec lui pour des questions de logement. Il est un merveilleux représentant du gouvernement à ce sujet.

J'aimerais mentionner le rapport de 2010 du Comité permanent des ressources humaines, du développement et des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. J'ai examiné le rapport au complet. C'est un guide.

J'apprécie que tout le monde soit ici, communiquant de nouveau avec le public. Voilà sept ans que cela a été fait. C'est un bon moment pour consulter le public. Cependant, je vous encourage fortement à agir au sujet de certaines des choses qui ont été soulignées en 2010.

Je n'ai pas vraiment beaucoup de nouvelles choses à dire, ce qui est une indication qu'il y a eu une consultation poussée du public. Nous avons une idée des mécanismes servant à réduire la pauvreté dans notre pays.

Compte tenu du temps limité, je vais me concentrer sur l'itinérance. C'est une question qui a une incidence considérable sur nous dans notre ville, et certainement dans metro Vancouver. Si je comprends bien, vous allez visiter le refuge, et je parlerai de cela dans quelques minutes.

Metro Vancouver a plus de 60 000 foyers dans la région qui consacrent plus de la moitié de leur revenu au logement. Plus de 100 000 personnes ont eu recours aux banques d'alimentation ici en 2016. Près de 65 000 personnes dans metro Vancouver ont reçu l'aide au revenu en 2016. L'aide au revenu n'a pas augmenté en neuf ans, alors que le loyer moyen sur le marché a augmenté tous les ans depuis 2010. Ce sont d'importants problèmes auxquels nous sommes confrontés. Le nombre de nos sans-abri augmente. Selon le décompte des sans-abri en 2014, nous avions un peu moins de 3 000 personnes qui étaient sans abri. Nous nous attendons à ce que notre décompte, qui est imminent, produira un nombre de 4 000 personnes ou plus, avec les statistiques qui seront publiées à la fin mars.

Pour metro Vancouver, une des tranches de financement les plus importantes que nous avons est le financement de la stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. C'est un financement important pour notre région, et ce sont des fonds que nous pouvons répartir nous-mêmes. J'ai entendu dire que ces fonds seront éventuellement gérés par la province, et je suis ici pour déclarer qu'il est très important que metro Vancouver puisse maintenir le contrôle de ces fonds.

Ce financement est affligé de certains problèmes. Une portion de 75 % du financement est allouée à Logement d'abord. C'est très beau. Nous savons que Logement d'abord fonctionne. Cependant, Logement d'abord ne fonctionne pas seul. Des services de soutien en matière de santé sont nécessaires. Les jeunes ne sont pas très bien adaptés à l'allocation de 65 % de Logement d'abord. Nous aimerions voir une plus grande souplesse dans l'allocation des fonds pour les

sans-abri dans notre région au-delà de cette allocation de 65 % à Logement d'abord.

De plus, nous ne sommes pas autorisés à reporter des fonds. Nous pouvions auparavant reporter les fonds d'une année à l'autre. Je crois que c'est vraiment important. La capacité de reporter tout montant non utilisé nous aiderait considérablement à gérer l'itinérance dans cette région.

En ce qui concerne la question des fonds non utilisés, ce qui est très important, cela se produit généralement parce que les fournisseurs de services passent énormément de temps rien qu'à rédiger les demandes de subvention de financement. Les subventions sont courtes dans le temps. Cela ne leur donne pas suffisamment de temps pour établir un plan et produire de bons programmes et systèmes. Cela nous inquiète vraiment quand nous découvrons qu'un programme est insuffisamment souscrit, et nous savons que les nombres dans les régions devraient être différents. Je crois que nous avons besoin de créer des stratégies qui permettent aux fournisseurs de services, qui sont absolument cruciaux dans cette région, d'avoir une meilleure capacité de planification à long terme pour les contrats de longue durée.

• (1050)

Nous avons de très importants manques dans le continuum du logement, et donc, la stratégie nationale en matière de logement est manifestement cruciale pour notre région. Nous avons besoin de logements. Nous en avons un besoin urgent, et il nous sera difficile de combler ces manques. Nous avons besoin de logements abordables pour les aînés. Nous avons besoin de logements abordables comme des appartements à trois chambres à coucher pour des enfants. Nous savons que nous avons dans metro Vancouver des familles de réfugiés syriens qui ont jusqu'à 10 enfants, et nous les mettons dans des appartements de deux chambres à coucher. Ça ne va pas. Plus vite nous pouvons construire des logements, mieux c'est.

Nous voulons aussi qu'il y ait des mesures d'encouragement pour la construction de logements locatifs. Les logements locatifs sont très importants. À Maple Ridge, un appartement d'une chambre à coucher dans un sous-sol se loue à environ 900 \$. Ce n'est pas abordable. L'allocation-logement, comme vous le savez, s'élève à 375 \$ par mois. Sans un supplément de loyer, c'est déjà assez élevé et pour une période déjà assez longue, et nous ne réussissons pas à fournir des logements aux gens.

À Maple Ridge et dans metro Vancouver, il y a de nombreuses lacunes importantes. On peut bâtir tous les logements qu'on veut pour les gens qui sont pauvres et les gens qui sont sans abri, mais en fin de compte, il y a une augmentation massive du nombre des marginaux de la rue ancrés dans leur mode de vie, chroniquement malades et sans abri. Nous avons besoin de services de soutien pour cela, surtout de services de soutien pour la santé mentale dans cette province, des services qui brillent par leur absence dans la région couverte par Fraser Health. Dans son plan stratégique, cet organisme fait remarquer lui-même que nous avons environ 50 000 personnes souffrant de maladie mentale et de toxicomanie grave, dont un pourcentage est dans la rue tous les jours, et il n'y a pas l'ombre d'un nombre suffisant de lits pour ce nombre de personnes. Nous aimerions que le gouvernement fédéral s'engage à un certain financement pour la santé mentale, et nous aimerions que celui-ci communique aux provinces des normes d'un point de vue de leadership. Nous avons besoin que notre province ait une stratégie de réduction de la pauvreté, mais nous avons aussi besoin que notre province s'acquitte de ses engagements sur le plan de la santé mentale.

Nous savons que la prévention de l'itinérance coûte beaucoup moins cher que toute tentative de la régler, et je parlerai aujourd'hui du problème des enfants. Par exemple, 40 % des jeunes sans-abri sont passés par des organismes de protection de la jeunesse. Nous avons un très grand nombre d'enfants pris en charge. À Maple Ridge, le plus grand nombre de nos sans-abri était anciennement des enfants pris en charge. Les enfants n'obtiennent pas l'attention dont ils ont besoin dès le départ. Nous voyons cet état de fait tous les jours.

Je sais que l'éducation ne relève pas du gouvernement fédéral, et que c'est une responsabilité provinciale. Cependant, en tant que Canadiens et en tant que gouvernement fédéral, nous établissons des normes pour le traitement de nos enfants partout dans ce pays. Il y a tant d'enfants, les miens y compris, qui sont exceptionnels sur deux plans — doués et ayant une difficulté d'apprentissage —, qui sont dans nos écoles et se débattent quotidiennement, que ce soit avec l'anxiété ou des difficultés d'apprentissage non diagnostiquées et non aidées. Ces enfants ont des difficultés jusqu'à l'adolescence. Ensuite, ils sont exposés à des voies qui mènent à l'itinérance.

Il y a aussi un grand nombre d'enfants dans nos écoles ici à Maple Ridge qui sont en foyer d'accueil. Ils ont besoin d'un soutien supplémentaire. Souvent, les membres de notre système d'éducation sont les intervenants de première ligne qui peuvent repérer certaines des difficultés auxquelles des enfants peuvent être confrontés chez eux. Nous avons besoin de pouvoir créer des programmes servant effectivement à identifier et à appuyer nos enfants.

Malheureusement, dans notre ville, nous avons besoin de réduire le nombre d'enfants qui ne pouvaient pas accéder rapidement aux soins psychologiques et psychiatriques et qui avaient besoin de personnes à qui parler; par conséquent, notre collectivité et ses citoyens ont assumé le coût de la création d'un centre de bien-être mental des jeunes. Je ne crois pas que ce soit à nos citoyens, si merveilleux soient-ils, ni à notre ville, si merveilleuse soit-elle, que revient la responsabilité d'assumer le coût d'un centre de santé mentale pour nos jeunes. Nous avons besoin que ce centre de bien-être mental des jeunes soit financé, et peu nous importe qui le finance. Nous aimerions que les deux ordres de gouvernement fournissent un financement. Nous avons réduit les temps d'attente dans notre ville. Ce fut un projet pilote très réussi, quelque chose qui pourrait probablement être reproduit dans d'autres villes. Nos enfants sont en mesure d'y accéder directement de la rue, et de parler à quelqu'un quand ils ont besoin de le faire. C'est quelque chose d'extrêmement important pour nous.

Le refuge que vous allez visiter aujourd'hui ne répond pas aux normes auxquelles nous nous sommes engagés en tant que Canadiens au titre de conventions des Nations Unies. Nous allons faire une annonce très importante à 13 heures. Nous avons eu deux engagements de la part de notre gouvernement provincial de construire des logements avec services de soutien pour ces personnes. Dix-huit des personnes qui sont dans le refuge temporaire que vous allez visiter viennent du camp des sans-abri de l'avenue Cliff qui a été dissous en octobre 2015. Ces personnes ont été dans ce refuge pendant un an et demi. Cinq autres personnes sont hébergées à l'Armée du Salut. Elles étaient également dans ce camp. Ces personnes souffrent de graves problèmes de santé mentale et d'accoutumance. Les experts dans notre gouvernement provincial nous ont dit que ces personnes devraient recevoir un logement avec services de soutien.

• (1055)

Deux propositions de logement avec services de soutien ont échoué parce que nos citoyens ne sont pas à l'aise à l'idée d'avoir des gens ayant cette ampleur de problèmes dans leur quartier. En notre

qualité de gouvernements, nous devons nous efforcer de réduire l'opprobre social de sorte que nous puissions établir les services dont les gens ont besoin pour aller mieux.

Lors de votre visite du refuge, vous devez garder à l'esprit que nous avons des engagements au titre de ces conventions internationales en matière de droits de la personne à l'égard du logement, du traitement et du déplacement des gens, et il est très important de remarquer la situation dans laquelle nous nous trouvons après deux ans d'échanges avec notre gouvernement provincial. Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. John Harvey, directeur, Services des programmes de la Covenant House Vancouver.

M. John Harvey (directeur, Services des programmes, Covenant House Vancouver): Merci.

J'aimerais remercier le comité permanent de cette occasion de participer au processus de consultation pour l'étude sur les stratégies de réduction de la pauvreté.

J'aimerais présenter brièvement le contexte de Covenant House Vancouver et du travail que nous faisons dans la mesure où il se rapporte au champ d'étude du comité.

Nous sommes actifs depuis 1997. Nous desservons environ 1 300 jeunes de 16 à 24 ans, et nous offrons un continuum de services allant des services d'intervention directe et de porte ouverte aux lits réservés aux soins de relève à court terme et au logement de transition en milieu de soutien. Nous fournissons également des services professionnels, comme des services de gestion de cas axés sur le résultat en matière de santé mentale et de toxicomanie, des évaluations cliniques et des aiguillages, l'enseignement des compétences de vie, le soutien au logement, l'éducation et la préparation à l'emploi.

Nous sommes financés par le secteur privé. Plus de 90 % de notre financement provient de sources privées, et chaque dollar public que nous recevons est égalé à un ratio de neuf pour un par des fonds privés. L'an dernier, nous avons dû refuser 314 jeunes parce que nous n'avions pas suffisamment de lits, et on peut prévoir que nous dépasserons ce nombre cette année.

Ayant lu le plan de réduction de la pauvreté, je suis d'avis que de nombreuses recommandations de ce rapport contribueront grandement à résoudre le problème de la pauvreté dans notre pays. Ceci étant dit, j'aimerais quand même commenter certaines des recommandations et insister sur une ou deux choses qui, à mon avis, seront particulièrement percutantes et transformatrices si elles sont adoptées.

En ce qui concerne la définition et la mesure de la pauvreté, il est noté dans le rapport que la conceptualisation et la mesure de la pauvreté sont des opérations complexes qui ne font toujours pas l'unanimité et divisent les défenseurs de la lutte contre la pauvreté, les analystes de la politique sociale et les responsables des politiques. On peut lire dans le site Web du Parlement du Canada qu'au Canada, le gouvernement fédéral n'a adopté aucune mesure officielle de la pauvreté. On peut donc se poser la question: Comment pouvons-nous parler de façon significative de la pauvreté si nous n'avons pas un langage commun et une série de mesures communes permettant d'évaluer l'impact de nos efforts sur la réduction de la pauvreté?

Au Canada, les politiques, les recherches et l'élaboration des programmes sont éclairées par de nombreuses mesures différentes. Bien que toutes ces mesures soient utiles pour la compréhension de questions liées à la pauvreté dans une certaine mesure, elles sont toutes axées sur les déficits sociaux et attirent notre attention sur ce qui ne fonctionne pas. Une autre façon de mesurer serait d'adopter une démarche axée sur les forces qui nous amènerait à nous concentrer à profiter des points forts connus de notre société pour réduire la pauvreté et améliorer notre qualité de vie. Le rapport a mentionné l'indice canadien du mieux-être, en tant qu'exemple. Quelles que soient les méthodes que nous adoptons, l'axiome: « On ne peut gérer ce qu'on ne peut mesurer » a vraiment sa place ici.

Au fil des ans, les politiques gouvernementales se sont fortement axées sur l'objectif d'éliminer et de contrôler le fardeau de la dette et d'éviter de transmettre cette dette à nos enfants et aux générations futures, et à juste titre. Parallèlement, pourquoi n'aurions-nous pas les mêmes intentions et préoccupations urgentes de ne pas transmettre le fardeau et le coût du problème non réglé de l'itinérance et de la pauvreté aux générations futures?

Les enjeux coûteux de politique publique et les incidences négatives associés à la pauvreté comprennent, entre autres, l'itinérance, le coût de l'aide sociale, l'augmentation du chômage, le taux de pauvreté des enfants, l'exclusion sociale, les problèmes de santé mentale et de toxicomanie, ainsi que le taux de criminalité. Nous devons voir les solutions à la pauvreté comme ayant des possibilités économiques qui produiront des dividendes sociaux parce qu'elles sont toutes deux reliées. En investissant dans notre capital humain, nous pouvons augmenter la participation à la vie active et la production, ce qui aura un impact correspondant sur nos recettes fiscales.

Par exemple, nous savons que si un enfant poursuit ses études jusqu'au postsecondaire, les retombées économiques à long terme sont importantes. On estime que plus de 40 % des jeunes sans-abri ont eu affaire avec les services d'aide sociale à l'enfance. Nous savons que plus de 50 % des jeunes sans-abri n'ont pas terminé leurs études secondaires. Le Conference Board du Canada a estimé qu'un enfant qui sort du système de soins à l'enfance en raison de son âge gagnera 326 000 \$ de moins au cours de sa vie comparativement à un Canadien moyen. De plus, dans le même rapport, on estime qu'en investissant dans l'éducation des quelque 2 291 jeunes qui ne seraient plus pris en charge par le gouvernement en raison de leur âge en 2011, le gouvernement économiserait 65,5 millions de dollars en paiements d'aide sociale et percevrait 169 millions de dollars de plus en impôt sur le revenu ainsi que 54 autres millions de dollars en taxes sur la consommation.

Nous savons aussi que la pauvreté est intergénérationnelle. Changer la trajectoire d'un jeune par le truchement de l'éducation contribuera à interrompre les répercussions intergénérationnelles sur les enfants de ce jeune.

● (1100)

Les jeunes que nous voyons à Covenant House ont tous des rêves et des espoirs concernant une meilleure qualité de vie et leur avenir. Si on leur donne la possibilité de poursuivre leurs ambitions, ce qui comprend l'éducation, ils en profiteront et auront des carrières dans le secteur des affaires, le secteur hôtelier, les métiers, les arts culinaires, le génie, le cinéma et les médias, les arts et les services d'urgence et médicaux.

Il est temps pour nous de nous concentrer sur une perspective et une démarche différentes en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté. En réglant la pauvreté, nous devons adopter une démarche

holistique et régler les causes profondes du problème et non pas simplement ses symptômes. Nous ne pouvons continuer à nous occuper simplement des symptômes aigus à court terme et nous attendre à réaliser des progrès à long terme. Nous devons plutôt nous engager à définir et à traiter les causes profondes à long terme afin de trouver des solutions durables.

Nous devons aborder cette question dans une perspective générationnelle, prévoyant 20 à 30 ans d'avance. Nous devons adopter une démarche équilibrée et durable qui fait appel à toutes les forces de notre société et ne pas considérer que le gouvernement est seul responsable de la création de solutions. Nous devons avoir des chefs de file et des porte-parole qui trouveront le moyen de gérer les changements politiques, les conditions économiques et les changements de priorité dans les politiques. Nous devons continuer à établir des cibles continues de mesure de performance qui sont continuellement évaluées et permettront la responsabilisation.

Où commencer? À mon avis, nous devons adopter une démarche équilibrée qui favorisera les initiatives ayant une incidence immédiate sur la réduction de la pauvreté, ainsi que des initiatives qui prendront plus de temps à produire un rendement du capital investi. Cependant, notre priorité devrait être d'intervenir en amont de la pauvreté, ce qui contribuerait à réduire les coûts économiques et sociaux associés à la gestion des crises de pauvreté.

En ce qui concerne notre expérience à Covenant House Vancouver, il s'agit de choses comme des programmes et des initiatives qui empêcheront les jeunes à risque de quitter l'école; des investissements et des mesures d'encouragement pour une éducation postsecondaire et la formation de tous les jeunes Canadiens et du bassin de main-d'oeuvre inexploité; des soutiens familiaux efficaces pour atténuer et réduire la nécessité de prendre en charge des enfants pour commencer; dans le cas des jeunes qui sont pris en charge, faire en sorte qu'ils soient efficacement appuyés pour qu'à la sortie de leur période de prise en charge, ils puissent faire une transition réussie vers la vie adulte; l'adoption d'une approche de systèmes au sein de nos services de santé mentale et de toxicomanie pour produire un soutien immédiat, efficace et continu afin de réduire les effets démoralisants des rechutes; une stratégie nationale en matière de logement et d'itinérance, et l'élaboration d'une compréhension et de mesures communes de la pauvreté.

Merci.

● (1105)

Le président: Merci, monsieur Harvey.

Nous accueillons maintenant Mme Vicki Kipps, directrice exécutive des Maple Ridge Pitt Meadows Community Services.

Mme Vicki Kipps (directrice exécutive, Maple Ridge/Pitt Meadows Community Services): Merci beaucoup de m'avoir invitée à présenter un exposé au comité aujourd'hui.

Je représente une oeuvre caritative offrant de multiples services sociaux appelée Maple Ridge/Pitt Meadows Community Services. Nous avons des antécédents de services de bienfaisance dans les collectivités de Maple Ridge et de Pitt Meadows depuis plus de 46 ans. Tous les ans, nous desservons environ 12 000 personnes en offrant plus de 31 programmes adaptés aux différents besoins de la collectivité. Nos services de soutien axés sur le client visent les divers âges et stades et circonstances de la vie, y compris le développement de l'enfant, l'éducation des enfants, les services aux victimes, les services de santé mentale, le soutien des personnes ayant des déficiences sur le plan du développement, les jeunes et parents en conflit, des services aux Autochtones et des services aux aînés.

Nos programmes et services s'articulent sur cinq valeurs clés: la collectivité, la compassion, l'excellence, la croissance et le respect. Principalement, notre organisme fait fonction de filet de sécurité pour les particuliers et les familles qui tentent de bien vivre leur vie en dépit d'obstacles accablants, y compris les risques liés à l'itinérance, à la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à la santé mentale, à l'isolement et aux efforts déployés pour faire face aux difficultés. Un fort pourcentage de nos clients vit dans la pauvreté, confronté à des besoins et des défis complexes.

D'après la ligne de secours gratuite de Centraide de Lower Mainland, les besoins les plus importants identifiés par les résidents de Maple Ridge et de Pitt Meadows étaient le logement et l'itinérance, l'usage de substances, la santé, la santé mentale et les services gouvernementaux.

Comme l'a déclaré le ministre ontarien responsable de la stratégie de réduction de la pauvreté, la pauvreté a plusieurs visages et d'innombrables circonstances mènent à la pauvreté, mais nous savons qu'il y a une voie primordiale de sortie de la pauvreté, c'est-à-dire la réalisation du potentiel humain. Maple Ridge/Pitt Meadows Community Services a pour mission d'appuyer et d'habiliter les particuliers et les familles pour les aider à réaliser leur potentiel et à devenir autonomes.

J'aimerais souligner le travail que nous faisons auprès des jeunes victimes, des jeunes et des aînés. Avec l'aide de partenariats communautaires, nous offrons un programme intitulé « Alisa's wish ». Le Centre de défense des jeunes et des enfants Alisa's Wish offre un environnement favorable aux enfants et aux jeunes qui ont vécu la violence sexuelle et physique. Ils reçoivent des services de soutien à un seul emplacement, prodigués par une équipe intégrée de professionnels. Si je mentionne ce programme particulier, c'est parce qu'Alisa's Wish et d'autres centres de défense semblables ont reçu un financement fédéral, ce qui est crucial pour le développement et la durabilité de ces programmes communautaires précieux. Je tiens à insister sur les retombées positives que ce centre a dans notre collectivité, comme de meilleures entrevues judiciaires, de meilleurs renseignements sur le dossier présenté à l'avocat de la Couronne et de meilleurs résultats pour les jeunes victimes et les membres non agresseurs de leur famille. Par exemple, en offrant des services tenant compte des traumatismes subis, au moment opportun et accessibles, nous aidons à prévenir l'isolement, l'anxiété, l'usage de substances et les autres comportements à risque qui pourraient ressortir quand le traumatisme n'est pas correctement appuyé et traité.

En plus des résultats des services, j'aimerais aussi présenter l'argument selon lequel lorsque le gouvernement fédéral investit dans des subventions accordées à des organismes à but non lucratif, l'investissement financier global peut doubler, tripler ou plus la valeur initiale en raison de notre capacité de faire participer d'autres professionnels au sein d'un modèle intégré et de notre capacité de lever des fonds et de faire participer des donateurs et des bénévoles — tout ceci multipliant l'investissement du gouvernement pour les enfants et les jeunes de notre collectivité.

Par ailleurs, nous menons une autre initiative de prévention, le Centre de bien-être des jeunes. Là encore, c'est une collaboration de la collectivité qui est axée sur les besoins des jeunes démontrant une maladie mentale légère à modérée et un usage de substances. Notre collectivité s'est unie pour identifier le nombre croissant d'enfants et de jeunes ayant des épisodes d'anxiété, d'anxiété sociale et de consommation de substances, y compris l'auto-médication et l'automutilation, et la liste est encore longue. Nous avons envisagé un emplacement à accès facile et favorable aux jeunes où les parents et

les jeunes puissent accéder à des services d'intervention; par la suite, au moyen strictement de dons de la collectivité et de l'espace contribué par la ville de Maple Ridge, nous avons pu inaugurer le Centre de bien-être des jeunes en avril dernier. Nous avons fourni des évaluations psychiatriques, des services de santé mentale et des services de soins primaires à plus de 120 jeunes âgés de huit à 24 ans.

Je tiens à insister sur le besoin urgent de financement pour ce projet, qui représente des pratiques médicales et cliniques novatrices. Nous nous sommes écartés de la notion de « en faire davantage avec moins » pour adopter une approche « d'agir différemment ». Les innovations comme la capacité de télésanté, la communication numérique, les outils d'évaluation clinique et les commandites d'entreprise sont la voie de l'avenir.

Enfin, j'aimerais parler de la vulnérabilité des aînés dans notre collectivité. D'après les rapports de Fraser Health, les incidents de démence, de dépression et d'anxiété chez nos aînés à Maple Ridge et à Pitt Meadows sont plus élevés que la moyenne régionale. Nous avons aussi un plus grand nombre d'aînés qui vivent seuls, 36 % comparativement à la moyenne globale de 26 % de Fraser Health. D'après nos partenaires communautaires, un refuge temporaire géré par RainCity Housing déclare que 10 % de ses clients sont des aînés, et les rapports de la banque d'alimentation indiquent que les aînés constituent 22 % de ses utilisateurs réguliers.

● (1110)

La pauvreté a un impact accablant sur les aînés. Des aînés nous confient qu'ils partagent les repas quotidiens livrés à domicile parce qu'ils ne peuvent se permettre à deux qu'un seul repas, ou qu'ils doivent choisir dans leur budget mensuel entre la nourriture et les médicaments à cause du coût élevé du logement.

Vivre dans la pauvreté influe sur la rapidité avec laquelle les circonstances d'une personne peuvent se détériorer. Par exemple, un aîné qui a accédé à notre programme communautaire de défense des droits des aînés est allé rapidement de l'environnement stable de son domicile — où il survivait tout juste des prestations du RPC et d'une petite pension privée, parce qu'il avait travaillé toute sa vie adulte —, à un refuge. Il avait été confronté à des difficultés avec un mauvais propriétaire et à des problèmes de la livraison de ses chèques de pension. N'ayant pas d'épargne comme coussin financier, il a complètement perdu la sécurité de son logement en quelques jours à peine.

Nous avons constaté un certain écart: il y a des services qui sont offerts aux aînés, mais ceux-ci ne sont pas effectivement au courant des services qui sont à leur disposition, et n'y accèdent pas. Je tiens à insister sur l'importance des programmes communautaires qui offrent des services accessibles, en personne, comme le programme de défense des droits des pauvres et les programmes d'action auprès des aînés qui réduisent les obstacles à l'accessibilité. Les demandes en ligne ne devraient pas être la seule possibilité.

Par exemple, un aîné souhaitant faire en ligne une demande d'invalidité auprès du Régime de pensions du Canada aurait besoin de bien comprendre et de remplir pas seulement un, ni deux, mais six fascicules en ligne. Et s'il a été aiguillé par le ministère, il aurait à en remplir un autre encore. Cela fait sept fascicules en tout. Les aînés vulnérables se trouvent complètement dépassés par une telle tâche.

Pour terminer, j'aimerais résumer le rôle précieux des organismes à but non lucratif dans les stratégies de réduction de la pauvreté, surtout lorsqu'il s'agit de la prévention et de la résilience. Nous appuyons d'importants services préventifs et réactifs comme Alisa's Wish et le Centre de bien-être des jeunes, qui augmentent le potentiel de stabilité, de croissance et d'emploi d'un enfant et d'un jeune et, en bout de ligne, sa contribution à la société. Aussi, il faut faire du soutien des aînés vulnérables une priorité en leur offrant des programmes communautaires ainsi que des systèmes et des procédés qui comblent pour eux les manques d'accès aux programmes qui leur sont destinés.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Et maintenant, du canton de Langley, nous avons le conseiller principal du conseil, Administration générale, M. William R. Storie. Si j'ai bien compris, ce n'est qu'hier qu'on vous a convié à comparaître aujourd'hui.

Je vous remercie de votre présence et d'avoir rassemblé ces renseignements pour nous.

Bienvenue monsieur.

• (1115)

M. William R. Storie (conseiller principal du conseil, Administration générale, Canton de Langley): Merci beaucoup.

Tout d'abord, j'aimerais remercier le comité de m'avoir offert la possibilité de présenter un exposé.

La pauvreté est une calamité qui nous touche tous, surtout maintenant avec le taux d'itinérance et le prix des logements partout dans le Lower Mainland. Les gens de tous âges sont à risque, mais nos aînés et nos jeunes sont particulièrement vulnérables.

Nos résidents ont besoin de services, de programmes, de transport, de choix de logement et de soutien pour les aider à briser le cycle de la pauvreté, et nous avons un rôle à jouer. Avec la coopération du canton de Langley, cela signifie travailler pour offrir des choix de logement abordable qui répondent aux besoins des résidents de tous les âges, de tous les revenus et de toutes les étapes de la vie.

Vivre avec un revenu fixe est inquiétant pour plusieurs de nos citoyens de l'âge d'or, et il y a deux ans, la province de la Colombie-Britannique a reconnu officiellement le canton de Langley comme étant une collectivité favorable aux aînés. Nous avons adopté une stratégie favorable aux aînés qui comprend 52 initiatives portant sur toutes sortes de choses comme l'inclusion sociale, l'emploi, les services de santé et le logement. La stratégie favorable aux aînés du canton de Langley encourage le vieillissement sur place et la création de logements adaptables. Nous encourageons les constructeurs à envisager d'offrir ces caractéristiques quand ils créent de nouveaux logements dans notre collectivité.

Jusqu'à il y a environ trois ans, le canton de Langley n'avait aucune suite légale, et le conseil a adopté et autorisé le principe des suites illégales. Nous estimons qu'à l'heure actuelle, nous avons environ 6 000 suites inscrites. Dans le cadre de l'inscription, ces logements doivent répondre aux exigences de sécurité du code du bâtiment et à toutes autres sortes de choses. Ce n'est qu'une seule des façons dont on peut permettre aux gens de trouver une résidence convenable à un prix équitable.

Les appartements accessoires représentent aussi un excellent format de logement abordable. Le canton a institué un droit de permis et des règlements stricts visant à faire en sorte que ces appartements soient légaux et sûrs.

Les parcs de maisons préfabriquées sont un autre choix pour les personnes qui ont besoin d'un logement abordable. Pour ceux d'entre vous qui ne connaissez pas le canton, nous avons six collectivités, six mini-villes, et nous avons six grands parcs de maisons mobiles modulaires préfabriquées.

Il y a un ou deux ans, pour essayer de les protéger, le conseil a créé une politique plus restrictive que les règlements provinciaux pour les parcs de maisons préfabriquées, et donc ils devront travailler avec le... Si quelqu'un voulait vendre ce terrain, j'ai créé des trousseaux et des politiques qui précisent ce que cette personne doit faire pour les résidents du parc, pour les subventionner et assumer certaines autres choses si elle va vendre le terrain et si elle va rezoner le parc.

Aussi, si quelqu'un voulait proposer la création d'autres parcs de maisons préfabriquées, le conseil prendrait une telle proposition en considération.

Le logement locatif devient de plus en plus en demande et de plus en plus d'unités sont construites. Dans la trousse que j'ai constituée, c'est la phase un. Celle-ci est déjà terminée, et elle est à Willoughby. Ce sont toutes des unités louées. La phase deux sera la même chose, constituée entièrement d'unités à louer.

Le président: Petit éclaircissement pour les membres du comité: les trousseaux n'ont pas été traduits, et elles seront donc distribuées une fois qu'elles auront été traduits ou interprétés. Merci.

M. William R. Storie: Plusieurs ensembles résidentiels à but précis ont été créés récemment dans notre municipalité, et le mois dernier, la province de la Colombie-Britannique en partenariat avec une église locale a annoncé de nouveaux logements locatifs pour les aînés dans le canton de Langley. Si cela se réalise, il y aura environ 120 unités destinées aux aînés et aux personnes en difficulté, et c'est en partie la raison pour laquelle cela a été fait.

Ceci est l'un des aspects les plus importants de la lutte contre la pauvreté et la prestation de partenariats de logement abordable. Plus tôt ce mois-ci, nous étions ravis d'annoncer la construction du Centre de ressources pour les jeunes de Langley sur un terrain offert par le canton en partenariat avec la province et des dizaines d'organismes communautaires.

Il y a environ trois ans, le conseil a été informé du fait que des jeunes qui allaient à l'école étaient sans abri. On lui a demandé de faire quelque chose. Le conseiller Fox en particulier a défendu cette question et en trois ans l'a fait progresser, a trouvé des investisseurs privés, des entrepreneurs qui ne souhaitaient pas être reconnus mais qui assumaient les frais, et voici de quoi aura l'air l'installation qui sera inaugurée cet été. Elle est modulaire. Elle accueillera cinq jeunes et offrira tous les services de soutien et les services médicaux nécessaires pour leur transition en douceur.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir écouté.

• (1120)

Le président: Merci, monsieur.

Nous commençons les questions.

Tout d'abord, madame Vecchio.

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Bonjour. Merci de votre accueil.

J'ai trois questions importantes pour vous, en six petites minutes.

John, je vais commencer par vous. Selon vous, des mesures sont nécessaires pour encourager les enfants à rester à l'école. En sachant que les temps changent, que les enfants peuvent avoir subi des traumatismes à la maison ou être confrontés à des problèmes de dépendance... À quel genre de mesures d'encouragement pensez-vous?

M. John Harvey: C'est une très bonne question.

En fait, je ne pensais pas vraiment à des mesures d'encouragement, mais plutôt à la création de systèmes, d'un système scolaire plus facile d'accès pour les jeunes à risque.

La plupart de ces jeunes se sont sentis abandonnés par le système. Ils ne s'y sentent pas à leur place. C'est la quadrature du cercle. Les problèmes familiaux peuvent aussi être en cause. Il faut en tenir compte de toutes ces réalités, et il faut que le système scolaire puisse s'adapter...

Mme Karen Vecchio: Pensez-vous à la diversification des divers modes d'apprentissage, à leur intégration à des systèmes d'éducation repensés, des formations en ligne, des formules individualisées

M. John Harvey: Oui, tout à fait.

Mme Karen Vecchio: D'accord. Très bien.

M. John Harvey: Mais j'aimerais ajouter que c'est aussi une question de sensibilité de l'administration et des enseignants. Ils doivent être outillés pour relever les défis associés aux groupes à risque.

Mme Karen Vecchio: Absolument. Merci beaucoup. J'ai vu des systèmes de ce type qui donnent de bons résultats, qui mettent les besoins des enfants au premier plan, et c'est parfois tout ce qu'il faut... Nous faisons parfois le trajet inverse.

Ma prochaine question sera pour vous, Vicki. Le portrait de la pauvreté a changé. Il est dorénavant étroitement lié aux problèmes de santé mentale. Si nous remontons à quelques années en arrière, nous constatons une hausse des problèmes de santé mentale. À cela s'ajoute, bien entendu, la crise de la consommation d'opioïdes qui s'est propagée d'ouest en est.

J'aimerais vous entendre à ce propos. De quels groupes de population parlons-nous? Est-ce que les jeunes sont de plus en plus touchés? Quels sont les besoins de ces groupes? Pourriez-vous nous parler de ces questions?

Mme Vicki Kipps: Avec plaisir. Merci d'aborder le sujet.

Malheureusement, nous constatons des effets chez les jeunes. J'aimerais revenir sur le camp pour les personnes sans abri qui a été créé à Maple Ridge et dont la mairesse Read a parlé tout à l'heure. Ce camp est loin d'être parfait, mais il a quand même offert une solution de rechange.

Une bonne partie de la clientèle du refuge a moins de 30 ans. La plupart racontent qu'ils sont entrés dans l'âge adulte sans les soutiens nécessaires après que les services à l'enfance ont cessé de les prendre en charge. En réalité, l'objectif premier d'organismes comme Alisa's Wish et le Youth Wellness Centre est de venir en aide aux jeunes avant qu'ils s'enlisent.

Mme Karen Vecchio: Oui, je comprends. Pour ce qui est du portrait démographique de votre clientèle, êtes-vous en mesure de nous indiquer quelle proportion... En fait, j'aimerais savoir combien d'enfants ont tout simplement pris une mauvaise décision ou vécu une situation traumatisante à la maison, et combien sont confrontés à des problèmes de dépendance. Pourriez-vous nous indiquer ce que vous voyez le plus souvent, la principale raison qui amène des jeunes chez vous, ce genre de choses?

Mme Vicki Kipps: C'est une excellente question.

Selon les données statistiques concernant les 120 jeunes qui ont fréquenté le Youth Wellness Centre, au moins 90 % ont dit éprouver des troubles d'anxiété et de phobie sociale. Par contre, je n'ai pas les chiffres à portée de main pour ce qui est des causes de leurs troubles d'anxiété et de phobie sociale.

Mme Karen Vecchio: J'ai beaucoup travaillé sur la question du bien-être des jeunes, et je peux dire que ces statistiques valent pour tous les jeunes du pays, que ce soit ici, à Maple Ridge, ou dans ma région d'origine, dans le sud-ouest de l'Ontario.

William, permettez-moi de m'adresser à vous. Vous avez parlé d'une centaine d'unités de logement et de lieux de vie agréables pour les aînés. J'ai vu une photo. Il existe un projet semblable dans ma propre ville, appelé Aylmer Trillium. C'est un lieu de vie pour les aînés. Il a été bâti par la communauté, dans le cadre d'un effort concerté, parce qu'il répondait à un besoin.

Vous n'avez pas parlé du financement de ce projet. Pouvez-vous nous en dire un peu plus? Combien d'argent avez-vous reçu du fédéral, de la province, de la municipalité, ou d'autres sources? Êtes-vous en mesure de me donner cette information?

M. William R. Storie: Je suis désolé, mais parlez-vous du projet de logements pour les aînés? C'est un projet conjoint du gouvernement provincial et de l'église, et le financement provient de ces deux sources.

Mme Karen Vecchio: D'accord. Et concernant les autres projets auxquels vous avez travaillé, à quoi ressemblait généralement le modèle de financement?

M. William R. Storie: Si vous faites référence au centre pour les jeunes, le canton a offert le terrain dans le cadre d'un bail de 10 ans. Deux entrepreneurs qui sont des résidents du canton paient les coûts de la structure. La province a promis une aide — je crois qu'elle a annoncé un octroi de 327 000 ou de 328 000 \$ la semaine dernière.

● (1125)

Mme Karen Vecchio: J'aimerais maintenant me tourner rapidement vers Nicole. Nous sommes très conscients qu'il ne faut pas confondre les enjeux touchant les aînés, les jeunes ou les nouveaux arrivants au Canada. Il s'agit de réalités fort différentes.

Quels sont les besoins des nouveaux arrivants au Canada, des réfugiés que nous accueillons? Quelles mesures devrions-nous prendre ou que pourriez-vous faire pour combler les lacunes dans les ressources?

Mme Nicole Read: Selon moi, le besoin le plus urgent est celui du logement. C'est un problème majeur dans la région du Grand Vancouver, qui revient constamment dans les discussions. Je ne vous apprendrai rien en disant que les taux d'occupation sont très faibles, que les coûts du logement sont très élevés, et que des familles très nombreuses s'entassent dans des appartements minuscules. Le besoin de logements est criant dans notre région.

Mme Karen Vecchio: Donc, la grande priorité est le logement. Qu'en est-il des services d'établissement, y compris les programmes linguistiques?

Mme Nicole Read: À mon avis, le logement représente le lien avec toutes les formes d'aide, qu'il s'agisse de soutien au mieux-être ou à l'intégration des enfants dans le système scolaire. Les enfants fréquentent nos écoles. Le manque de ressources et de financement du système d'éducation de la Colombie-Britannique pose tout un défi.

J'ajouterais la question de la transition au marché du travail à la liste des grands enjeux.

Mme Karen Vecchio: Merci énormément.

Le président: Je donne maintenant la parole à M. Ruimy. Nous vous écoutons.

M. Dan Ruimy (Pitt Meadows—Maple Ridge, Lib.): Je tiens tout d'abord à vous remercier tous de vous de vous être présentés devant nous. Comme vous le savez, la séance d'aujourd'hui revêt un caractère très personnel parce que nous sommes chez moi, dans ma propre circonscription.

Madame la mairesse, vous avez fait référence au rapport de 2010. Nous avons vu tellement de rapports qui recommandent de réduire ceci et de régler cela, mais les choses bougent très lentement. Apparemment, nous n'arrivons pas à prendre le dessus. Les raisons de cela sont diverses. Tout d'abord, les stigmates sont énormes. Si énormes en fait qu'ils nous empêchent de fermer les yeux sur le sort de ces gens et de penser que nous pouvons les délaissier parce qu'ils ne sont pas importants.

Je suis un homme d'action. Quand je vois un problème, je cherche une solution. Mais j'ai les mains liées dans ce cas-ci parce que les obstacles sont trop nombreux, notamment entre les ordres de gouvernement.

Madame Read, pourriez-vous nous éclairer sur les défis qui attendent une petite ville en développement comme la nôtre?

Mme Nicole Read: Le problème est double. Premièrement, les solutions au problème actuel des personnes itinérantes coûtent très cher. Certaines de ces personnes ne pourront jamais intégrer le marché du travail. Les dommages dus aux drogues comme le fentanyl ravagent nos rues. Certains consommateurs doivent être réanimés à plusieurs reprises.

Nous devons nous concentrer sur nos enfants. Notre ville est en développement, mais les établissements postsecondaires sont loin. Nous sommes en pourparlers avec l'Université Simon Fraser en vue de la création d'un programme hors campus. Je suis une ancienne de cette université, qui offre d'excellents programmes. Il est primordial que nos enfants y aient accès. Nous avons soumis un projet d'installations municipales au ministre et à d'autres ministres, le ministre entre autres, qui abriteraient un musée et des archives sur les questions autochtones. Toutefois, la pièce maîtresse serait un espace pour l'enseignement postsecondaire qui nous permettrait d'offrir un programme hors campus dans notre ville.

Les enfants de la ville doivent avoir accès à l'enseignement postsecondaire. Pour certains jeunes, la voie traditionnelle qui mène aux grandes universités est peu accessible. C'est pourquoi nous avons discuté avec l'Université Simon Fraser de la possibilité de leur procurer un soutien et d'obtenir l'aide financière du gouvernement provincial ou fédéral pour faciliter leur passage vers l'éducation postsecondaire. Nous voulons offrir la possibilité de faire des études universitaires à des jeunes qui n'y iraient pas à cause de problèmes de transport ou de la distance, et mettre en place les mécanismes de soutien requis.

M. Dan Ruimy: Dans le même ordre d'idées, la pauvreté n'est pas partisane. C'est l'évidence même. Si tous les gouvernements travaillent main dans la main, les choses avanceraient plus rapidement. La question est donc pourquoi ne le font-ils pas. Je vais y revenir.

Comment faire en sorte que les municipalités participent plus activement à l'établissement des priorités et qu'elles soient véritablement aux commandes? C'est votre ville, c'est vous qui la gérez.

Mais j'imagine que vous n'avez pas toujours les coudées franches. Comment redonner les commandes aux municipalités?

Mme Nicole Read: Il faut faire plus de place au point de vue des municipalités ou des administrations qui ont un lien direct avec les citoyens.

Nous sommes aux premiers rangs pour observer ce qui se passe et ce qui fonctionne ou non dans une ville. La plupart de nos échanges sont bilatéraux. Les villes ont des échanges bilatéraux avec le gouvernement fédéral ou avec le gouvernement provincial. Cette question a été soulevée hier lors de la réunion entre la région du Grand Vancouver et le ministre Duclos: la province n'est pas présente dans nos réunions avec le gouvernement fédéral.

La province administre les budgets que vous lui donnez. Elle doit le faire de manière responsable. Récemment, à Maple Ridge, la ville a offert un terrain pour la construction d'un refuge, et nous avons acheté un terrain de 1 million de dollars pour la construction de logements supervisés après que l'expert du gouvernement nous a dit que ces logements étaient nécessaires pour assurer la transition des personnes vulnérables vivant dans le refuge. La ville a fait son travail, mais le gouvernement provincial prend des décisions qui ne sont pas examinées par le gouvernement fédéral, notamment à l'égard de l'utilisation des fonds. Est-ce que l'argent est utilisé dans l'esprit de nos valeurs canadiennes et de nos engagements internationaux?

Ce sont des questions primordiales. Ce qui s'est passé dans notre ville illustre parfaitement la différence entre les systèmes de valeurs des différents paliers de gouvernement. Comme Canadiens, nous partageons des valeurs qui dictent notre façon de traiter les personnes pauvres et vulnérables. À titre d'historienne du Canada, je sais que la manière dont nous traitons les gens a toujours fait partie des valeurs fondamentales auxquelles nous adhérons. Et comme vous pourrez le constater en allant visiter le refuge, la façon dont nous traitons actuellement des personnes vulnérables de notre ville est tout à fait contraire aux normes.

• (1130)

M. Dan Ruimy: Merci.

J'ai une dernière question. Nous savons que vous travaillez sur l'initiative de clinique de santé mentale pour les jeunes, qui fait un travail extraordinaire. Pourriez-vous nous en parler un peu plus, notamment pour ce qui est de la difficulté de trouver du financement? À votre avis, quel rôle revient au gouvernement fédéral en matière de santé mentale chez les jeunes?

Mme Nicole Read: Les installations municipales dont j'ai parlées, où il est prévu de créer un espace d'enseignement postsecondaire, un musée et des archives, contribueraient à améliorer l'offre de services du centre de loisirs pour les jeunes, mais elles abriteraient aussi — dans un seul et unique édifice — le centre de santé mentale et de bien-être pour les jeunes. Nous devons moderniser le centre pour les jeunes Greg Moore, où se trouve le centre de santé mentale. Nous avons vraiment besoin d'aide financière.

Le gouvernement fédéral a certainement un rôle à jouer auprès de nos enfants. Cela fait nettement partie de ses valeurs. De toute évidence, le gouvernement provincial est présent dans le dossier de la santé mentale puisqu'il est responsable du système de santé, et nous avons donc parlé de notre besoin de financement avec les deux paliers de gouvernement. Seulement, nous ne parlons jamais aux deux en même temps. J'ai expliqué nos besoins avec les représentants du fédéral, puis j'ai fait la même chose avec les représentants du gouvernement provincial.

Actuellement, notre ville fait les frais d'une intense joute politique. Vous allez en avoir un échantillon à 13 heures aujourd'hui. Mais la réalité, c'est que des enfants de notre communauté sont dans le besoin, et les décisions qui touchent nos citoyens les plus vulnérables, dont font partie les enfants qui ont besoin de ressources en santé mentale, ne devraient pas être partisans. Si le gouvernement fédéral investit de l'argent pour que les villes puissent agir sur le terrain, vous devez vous assurer qu'il se rend à destination. Aucune dépense ne devrait être inéquitable et servir des fins partisans. Vous devez vous assurer que l'argent investi par le gouvernement fédéral comble des besoins réels. Le gouvernement provincial ne devrait pas agir d'intermédiaire et rediriger l'argent vers les villes avec qui il entretient des liens plus étroits ou de meilleures relations.

Parfois, les petites villes doivent sortir les griffes et élever le ton pour faire reconnaître leurs besoins. C'est exactement ce que je dois faire actuellement pour ma ville. J'attends avec impatience l'établissement de mécanismes de communication ouverts et multilatéraux.

Le président: Merci.

Je passe maintenant la parole à Mme Sansoucy.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Je vous remercie, madame Read, de préciser que les recommandations du rapport de 2010 sont toujours pertinentes, mais aussi de nous rappeler que le Canada a encore énormément de défis à relever pour remplir les engagements qu'il a pris dans le cadre de traités internationaux.

Monsieur Elliott-Buckley, vous avez dit en guise de conclusion que, dans le cadre de notre étude, nous devrions tenir compte des besoins des communautés autochtones.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur les situations particulières qui y sont vécues? Pouvez-vous aussi nous dire comment, dans notre rapport, nous devrions laisser la place à des solutions différentes qui pourraient émaner de ces communautés?

• (1135)

[Traduction]

M. Stephen Elliott-Buckley: Je vous remercie de soulever cette question.

Je n'ai pas une très vaste expérience des questions touchant les Premières Nations. Actuellement, je m'interroge sur la façon dont le Canada se comporte et sur notre relation avec les Premières Nations. À mon avis, nous devrions l'aborder comme nous abordons nos relations internationales, qui nous amènent à négocier avec des groupes de personnes qui possèdent une grande capacité et une vaste connaissance de leurs propres besoins, et avec qui il faut collaborer pour établir un plan. Nous devons porter attention aux indicateurs, aux problèmes et aux besoins dont ces personnes nous parlent, et nous engager mutuellement à chercher des solutions et à dresser un plan, en nous assurant d'investir l'argent nécessaire pour le réaliser.

Le Canada, autant à l'échelon du fédéral que des provinces, a la responsabilité d'entretenir une relation avec les Premières Nations qui favorise la recherche de solutions et d'y consacrer l'argent nécessaire.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Vous parlez d'écouter les gens. Hier, des témoins nous ont justement parlé de l'importance d'écouter les gens qui vivent en situation de pauvreté. Il faut donner les moyens à toutes les communautés de réévaluer leurs besoins et de trouver les solutions les plus pertinentes pour elles.

Quand vous parlez d'écouter les gens, est-ce ainsi que vous le voyez?

[Traduction]

M. Stephen Elliott-Buckley: Oui. Nous pouvons rester à l'écart et nous faire une opinion sur ce qui se passe dans toutes les réserves du pays. Il y a bien des années, j'ai eu connaissance de ce qui se passait à Attawapiskat... Depuis ma position douillette à Vancouver, j'ai regardé des images à travers le filtre des bulletins de nouvelles, des politiciens, de la partisanerie, et j'ai vu comment le dossier est devenu une patate chaude. Il ne s'agissait pas d'un exemple isolé d'une situation dramatique. Il s'agissait d'un exemple extrême d'une véritable pandémie qui frappait les réserves du pays tout entier.

J'aimerais bien mettre mon grain de sel, mais je parlerais de quelque chose que je ne connais pas vraiment. Je peux partager des idées, mais les personnes qui connaissent la situation sont les résidents de ces réserves, qui cherchent des solutions. Ce sont ces personnes qu'il faut écouter, parce que ce sont les spécialistes, pas nous. Même si nous faisons des études, si nous devenons historiens ou politicologues, nous vivons tellement loin de cette réalité que notre droit de parole est nettement moins légitime que celui des personnes qui sont directement concernées.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Madame Read, vous nous avez dit qu'il est important d'élargir et d'assouplir le programme « Logement d'abord ». Voulez-vous dire aussi qu'il faut trouver des solutions en ce qui a trait à la prévention?

[Traduction]

Mme Nicole Read: Oui, absolument. La prévention devrait toujours faire partie prenante des initiatives liées au logement. Les dépenses de l'initiative Logement d'abord sont régies par un très bon principe: il faut investir dans le logement en premier lieu parce qu'il est impossible d'avancer dans la vie sans un lieu sûr pour habiter, un refuge, un toit sur la tête. Cela étant dit, dans la région du Grand Vancouver, beaucoup de personnes à qui nous tentons de trouver un logement par l'intermédiaire de Logement d'abord ont d'autres besoins qui ne sont pas pris en compte. Il nous faut un moyen de regrouper nos ressources pour favoriser des solutions comme l'approche directe.

Vicki Kipps a évoqué la question des formulaires. C'est un problème généralisé, dans tous les services s'adressant aux personnes pauvres. Pour avoir accès à ces services, elles doivent remplir un nombre impressionnant de formulaires. Nous avons besoin de ressources pour aider ces personnes, les accompagner dans les démarches qui leur donneront accès à tout le spectre des services dont elles ont besoin.

Dans notre province, si nous trouvons un logement à une personne par l'intermédiaire du programme Logement d'abord et que cette personne a besoin de soins de santé, il est tenu pour acquis qu'elle se présentera à ses rendez-vous. Ce sont des choses simples pour nous tous, vous et moi, mais les personnes qui sont en grande difficulté ont besoin qu'on les accompagne. Ce besoin d'aide est constant et va bien au-delà du programme Logement d'abord.

Par ailleurs, ce programme ne convient pas aux besoins des jeunes qui sont pris en charge par le système provincial, mais qui se retrouvent néanmoins dans nos rues. Il y a quelques semaines, nous avons reçu un signalement concernant un jeune qui dormait dans un restaurant McDonald's. Nous avons essayé de lui procurer des cartes d'achat de repas parce que McDonald's était prêt à lui permettre de passer la nuit dans le restaurant s'il achetait de la nourriture.

Ce genre de situation ne cadre pas avec la politique d'investissement de 65 % des octrois à Logement d'abord. Ce seuil de 65 % doit être assoupli pour que les régions puissent investir l'argent là où elles estiment... Nous faisons de notre mieux pour investir 65 % des octrois dans des initiatives Logement d'abord parce que nous nous conformons aux principes, c'est évident, mais nous avons besoin d'un peu plus de souplesse pour approuver les propositions.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Vous nous avez parlé de l'importance de travailler ensemble. Je vais vous poser la même question que j'ai posée à M. Elliott-Buckley.

Dans les programmes que nous allons proposer, devrait-on laisser plus de place aux communautés, pour qu'elles puissent définir elles-mêmes leurs besoins, les solutions, les programmes et ce qui est à développer dans chacune d'elles?

• (1140)

[Traduction]

Mme Nicole Read: Oui, tout à fait. Nous connaissons bien nos communautés. Nous travaillons ensemble. La collaboration est particulièrement forte dans notre communauté, dans laquelle l'offre de services est très intégrée. Nous avons constamment un œil sur le terrain. Nous connaissons les besoins de notre communauté. Nous ne devrions pas dépendre des décisions partisanes ou très politiques prises dans les hautes sphères des gouvernements concernant les besoins de notre communauté.

L'essentiel est que nous puissions venir en aide aux enfants dans le besoin et aux adultes vulnérables. Oui, il est important que notre voix soit mieux entendue, mais une voix sans pouvoir ne sert à rien. C'est dommage, parce qu'actuellement...

Ma lutte pour les personnes vulnérables de la communauté remonte à ma longue expérience de travail auprès de certaines communautés autochtones du pays, il y a longtemps. J'ai compris alors qu'il faut parfois parler fort pour que les choses avancent, mais je ne devrais pas avoir à crier. Je ne devrais pas avoir à me mettre en colère. Je ne devrais pas avoir à passer par les médias pour obtenir les ressources dont j'ai besoin pour venir en aide aux personnes vulnérables. C'est inacceptable. Je devrais pouvoir m'adresser à mon député fédéral, ce que j'ai fait, et au député provincial en sachant que nos valeurs canadiennes d'aide aux plus vulnérables guideront la répartition des ressources disponibles pour opérer des changements.

Ce n'est pas ce qui se passe dans notre communauté. Ici, quand je veux obtenir des services pour... Quand un village de tentes a été construit sur une rue résidentielle de la ville, j'ai dû hurler dans les médias. J'ai dû rallier l'opposition.

C'est inacceptable, tout simplement inacceptable. C'est un gaspillage de mes précieuses ressources, que je pourrais utiliser ailleurs dans la communauté, notamment pour assurer que le message au sujet de nos aînés et de nos enfants se rend jusqu'aux hautes sphères du gouvernement.

Le président: Merci. Je pense que tout le monde ici partage ce sentiment.

La prochaine période est réservée à Mme Dhillon. Vous avez six minutes.

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Merci, monsieur le président.

Mes questions s'adresseront surtout à vous, Nicole. La passion que nous entendons dans votre voix et votre sentiment de frustration touche tous ceux qui sont présents aujourd'hui.

Vous avez parlé de votre lutte acharnée pour porter le message des sans-voix, des personnes vulnérables. Comme vous l'avez dit, vous avez dû interpeller l'opposition, les médias. Est-ce que c'est très efficace?

Mme Nicole Read: Oui, l'intervention des médias peut être assez efficace. Leur compréhension est assez bonne. La différence est très grande entre les secteurs très, très urbanisés du Grand Vancouver, où la présence de personnes vulnérables est familière, et les secteurs de banlieue, qui n'ont pas cette expérience. Les stigmates sont profonds dans la ville, qui est grugée par la peur. C'est une peur légitime, parce que si on ne fait rien contre les problèmes de santé mentale et de dépendances...

Le phénomène de la dépendance n'a pas le même impact sur les communautés que le cancer, par exemple. C'est une réalité que je reconnais, tout en continuant de militer pour l'aide aux personnes vulnérables. Pour nos citoyens, l'aménagement de logements supervisés dans un quartier peut comporter des aspects qui donnent la chair de poule.

Nous devons défendre nos valeurs. Je ne devrais pas avoir à m'époumoner dans les médias. Je ne devrais pas avoir à interpeller les médias régionaux externes ou les médias nationaux pour attirer l'attention sur cette question, mais je n'ai pas le choix. C'est ce que je devrai faire aujourd'hui et dans les prochains jours après l'annonce qui sera faite à 13 heures. Ce n'est pas normal. Il faut trouver un meilleur moyen de communiquer.

Mme Anju Dhillon: Vous avez parlé des provinces, des municipalités et du fédéral. Les conflits de compétences entre eux ne vous intéressent pas. Vous voulez de l'argent, et surtout dans le domaine de la santé mentale.

En décembre, le gouvernement fédéral a offert aux provinces des octrois qu'elles devaient investir dans la santé mentale et les soins à domicile, mais l'offre a été rejetée parce qu'elle a été jugée trop restreinte. Qu'en pensez-vous?

Mme Nicole Read: Je comprends qu'il existe des désaccords au sujet des compétences en matière de financement et du processus décisionnel. Cependant, les valeurs canadiennes doivent supplanter les luttes politiques. Ce sont elles qui nous définissent en tant que peuple. C'est la réputation que nous avons à l'échelle internationale.

Personnellement, ma réélection passe au second plan lorsque des gens sont entassés dans un magasin de matelas et dorment sur des lits de camp, privés d'intimité et de dignité. C'est pour eux que je me bats et que je profite de la tribune que me donne ma fonction. Malheureusement, les questions de compétence sont forcément en jeu lorsque nous prenons des décisions.

Par exemple, des spécialistes de la province nous affirment que ces personnes sont tellement malades qu'elles doivent être prises en charge par un modèle communautaire, que nous nous efforçons de leur offrir. Puis la population monte aux barricades parce qu'elle ne veut pas de ce modèle d'aide dans sa cour. Le gouvernement provincial décide alors de stopper le projet.

Comment est-ce possible, dans un pays comme le Canada, signataire de traités internationaux sur les droits de la personne qui l'engagent à assurer un logement aux personnes vulnérables, à ne pas les déplacer de force, à prendre soin des personnes handicapées? Nous avons actuellement sous les yeux un très bel exemple de manquement à nos obligations. Je ne devrais pas être la seule Canadienne inquiète — c'est le système de valeurs de tous les Canadiens qui est en cause.

Des spécialistes de la province nous ont dit quoi faire, alors pourquoi ne le faisons-nous pas? Si des spécialistes nous disent qu'il faut agir contre le cancer dans le pays, aucun citoyen ne va se lever pour dire: « Je suis désolé, mais je ne suis pas d'accord. » Nous devons prendre soin des personnes atteintes de troubles de santé mentale. La seule façon de venir à bout de la stigmatisation des personnes qui souffrent de troubles de santé mentale et de dépendances sera de nous lever, nous les leaders, et de dire que nous les aiderons parce que c'est ce que doivent faire les Canadiens.

• (1145)

Mme Anju Dhillon: Auriez-vous préféré que l'argent qui a été offert en décembre pour les soins en santé mentale et à domicile vous soit versé?

Mme Nicole Read: Toutes les villes de la région du Grand Vancouver répondront la même chose: partout dans la province, les ressources pour le traitement et la prestation de soins en santé mentale sont insuffisantes.

Des familles attendent très longtemps pour avoir accès à des services essentiels. La réalité est que la pauvreté et la maladie mentale sont interconnectées. Certaines personnes vivent des problèmes si graves qu'elles en viennent à perdre leur logement. Nous les apercevons sur nos rues. C'est le problème le plus grave dans notre province.

Les questions de compétence ne devraient pas interférer lorsqu'il est question de financer des services de santé de première ligne essentiels.

Mme Anju Dhillon: D'accord.

Qu'en est-il des personnes qui ont des handicaps physiques? Êtes-vous en mesure de les aider ou ont-elles besoin de mesures spéciales?

Mme Nicole Read: Certains itinérants qui arpentent nos rues et des résidents des refuges ont des handicaps physiques de différentes gravités.

L'une de ces personnes était une leader dans notre camp pour personnes itinérantes. Linda est une femme très impressionnante. Sa vie a été un perpétuel combat. Pendant des années, elle a enduré un bras fracturé qui pendait parce qu'il n'avait pas été soigné. C'est le genre de situation que nous observons dans nos rues.

Un membre de notre personnel m'a raconté qu'une autre personne qui vit dans notre refuge doit dormir sur une chaise parce qu'elle a le dos voûté.

Des personnes vivent avec des handicaps physiques importants, notamment celles qui sont dans la rue pendant longtemps. Leurs besoins en soins de santé sont très grands.

Pour ce qui est des personnes handicapées qui vivent dans un logement, nous devons leur offrir tout le soutien nécessaire pour qu'elles aient accès aux services. La ville a un comité sur l'accessibilité. Nous travaillons tous les jours pour nous assurer que les personnes handicapées de notre communauté jouissent du même accès aux services que les autres citoyens.

Mme Anju Dhillon: Vous avez dit que le refuge que nous allons visiter plus tard aujourd'hui est loin de satisfaire aux normes. Pourriez-vous nous en dire un peu plus?

Le président: Très brièvement, s'il vous plaît.

Mme Nicole Read: Oui.

Ce refuge temporaire a été mis sur pied pour accueillir les gens du camp de l'avenue Cliff. Il devait être en place pour six mois. Il se trouve dans un magasin de matelas à aire ouverte, où des lits de camp sont installés côte à côte et où il y a une seule salle de bain. Il n'a jamais été question que des gens y vivent pendant 18 mois. La décision de le garder ouvert a été reconduite plusieurs fois, le temps que le gouvernement provincial trouve un moyen d'aménager des logements supervisés dans la communauté. Ces personnes sont les plus mal en point parmi la population de la rue. Personne, sous aucune considération, ne devrait être forcé de vivre dans de pareilles conditions pendant aussi longtemps.

Mme Anju Dhillon: Quand vous dites mal en point, parlez-vous de maladies mentales?

Le président: Merci. Je dois vous interrompre, désolé.

Monsieur Long, nous vous écoutons.

M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.): Merci, monsieur le président, et bienvenue à tous. Merci pour vos exposés très édifiants.

L'un des objectifs du gouvernement fédéral est d'atténuer les problèmes. Par exemple, je crois que la prestation fiscale pour enfants a été un bon coup, et que cette mesure entraînera des changements à long terme. Les investissements dans le logement abordable ont augmenté. Ce sont des programmes importants, mais ils ne règlent pas tout, c'est clair.

J'aimerais maintenant dévier un peu du sujet, en commençant par M. Elliott-Buckley

Notre comité sillonne le pays. Nous allons donner des conseils au ministre concernant une nouvelle stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Nous savons que les cibles sont nombreuses, qu'il s'agisse des refuges, du logement ou de la santé mentale. De toute évidence, tous ces secteurs ont grandement besoin d'aide.

Sur le plan stratégique, que feriez-vous sur le long terme pour lutter en amont contre la pauvreté, pour paraphraser M. Harvey, et notamment la pauvreté transgénérationnelle au Canada? J'ai déjà une réponse en tête, mais j'aimerais entendre la vôtre. Que feriez-vous?

• (1150)

M. Stephen Elliott-Buckley: Je crois qu'une approche des soins de santé axée sur les déterminants sociaux, par exemple, offre une façon nouvelle d'envisager les questions de politique. En tant que spécialiste des politiques, je pourrais dresser un classement des mesures qui sont prioritaires à mes yeux. Mais nous devons nous détourner de cette vision morcelée.

Pour éradiquer la pauvreté, il faut embrasser la totalité de nos interventions, autant nos programmes énergétiques que nos programmes de création d'emplois, nos mesures qui visent la jeunesse que celles qui visent les aînés. Nous devons examiner toutes les facettes de notre société et nous demander comment chacune est génératrice de pauvreté pour différents groupes de personnes confrontées à différentes situations au Canada. Nous devons aussi chercher comment les programmes offerts peuvent s'attaquer aux causes de la pauvreté à la source et offrir des avenues de solution aux personnes qui souffrent.

M. Wayne Long: Je vais poursuivre avec vous, si vous me le permettez. À votre avis, une stratégie nationale sur l'éducation en bas âge serait-elle efficace?

Je crois qu'en Allemagne, les enfants commencent l'école dès l'âge de deux ans. Pourriez-vous me dire ce que vous pensez d'une stratégie nationale sur l'éducation des enfants de trois et quatre ans, qui bien entendu devrait être adaptée pour chaque province? À votre avis, dans quelle mesure l'éducation en bas âge peut-elle briser le cycle de la pauvreté?

M. Stephen Elliott-Buckley: J'ai commencé à étudier l'approche de l'éducation préscolaire préconisée par l'association des commissaires d'école de la Colombie-Britannique dans les années 1990. Cette approche débute avec les enfants qui ne sont même pas encore inscrits dans le système. Elle prépare les petits en vue de leur entrée en garderie. Ma femme travaille pour l'organisme West Side Family Place, à Vancouver, qui offre des programmes pour la petite enfance et agit comme point de liaison avec les écoles élémentaires du quartier.

Ces activités sont essentielles pour éviter que les garderies deviennent un fardeau. Peu importe la manière dont elle sera déployée dans les diverses communautés du pays, si nous nous dotons d'une approche nationale et d'une structure de collaboration avec les provinces et les communautés pour l'établissement des objectifs, ce serait merveilleux.

M. Wayne Long: Ma circonscription, Saint John—Rothsay, est située dans le sud du Nouveau-Brunswick. Tristement, elle remporte la palme canadienne pour ce qui est de la mesure du faible revenu, de la pauvreté chez les enfants et de beaucoup d'autres aspects.

Madame la mairesse, si le Comité fait des recommandations — et je sais qu'il faut investir davantage dans la santé mentale, le logement abordable et toutes ces choses. Mais quel genre de recommandations souhaiteriez-vous que le Comité fasse au ? Je sais que le gouvernement doit harmoniser ses interventions en fonction des problèmes et des politiques. Nous l'avons entendu dans toutes les provinces. Quelles recommandations devrions-nous formuler au ministre Duclos pour briser le cycle permanent de la pauvreté?

Mme Nicole Read: Je vais devoir parler de mon expérience personnelle. Dans la dernière année, mes deux enfants ont reçu un diagnostic de douance et de troubles d'apprentissage. Cette réalité a changé mon regard sur ce que les parents et leurs enfants endurent dans notre système scolaire. Il est sous-financé.

Les enfants qui ont des troubles d'apprentissage, d'angoisse ou tout autre problème qui les distinguent de l'enfant moyen se sentent déconnectés. L'enfant moyen peut s'épanouir dans un environnement d'apprentissage conçu pour la moyenne. Le système donne de bons résultats pour ces enfants. Toutefois, notre système doit aussi servir un très, très grand nombre d'enfants qui ont un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité, des troubles d'angoisse, des troubles d'apprentissage, ou que sais-je. Ces enfants sont déconnectés.

L'arrêt *Moore c. Colombie-Britannique* a marqué un tournant. Essentiellement, la Cour suprême du Canada a établi que, au nom des droits à l'éducation garantis par la Charte, il faut fournir une rampe d'accès aux enfants qui ont des troubles d'apprentissage. Si j'en juge par ma propre expérience et par ce que m'ont raconté une multitude de familles de la Colombie-Britannique, nous ne fournissons pas cette rampe d'accès.

Il faut tirer profit des possibilités d'apprentissage en bas âge, en offrant des services de garde dans notre province. Nous avons besoin d'un programme en matière de garde qui garantira aux familles que leurs enfants sont en sécurité et, idéalement, qu'ils apprennent des

choses. Tout cela est lié. Nous devons aussi faire en sorte que les enfants qui ne peuvent pas suivre la trajectoire linéaire du système scolaire reçoivent le soutien voulu pour avoir accès à des chances égales.

M. Wayne Long: Merci.

Monsieur Harvey, à Saint John, des enfants arrivent à l'école à cinq ans sans même pouvoir attacher leurs chaussures. Des enfants n'ont aucune aptitude sociale parce qu'ils souffrent de graves problèmes de santé mentale. Dès la première journée d'école, ces enfants et leurs familles partent avec un handicap.

Pourriez-vous nous dire ce que vous pensez de l'apprentissage en bas âge et de son incidence sur le cycle intergénérationnel de la pauvreté?

Le président: Il reste 30 secondes environ.

M. John Harvey: Je vais aborder la question sous un angle un peu différent.

Nous devons apprendre des leçons du passé. En 1993, nous avons cessé de financer le programme national de logement. Nous avons les résultats 25 ans après. En 1968, un comité gouvernemental très semblable au vôtre a tenu une réunion sur la pauvreté et les moyens à prendre pour l'éradiquer. Des questions très semblables ont été posées, et des stratégies très semblables ont été mises en place.

Des mesures axées sur l'apprentissage en bas âge sont essentielles, c'est clair. Nous avons besoin de garderies, c'est certain, mais nous devons aussi réfléchir à ce que nous mettrons dans notre contrat civique. Comme Nicole l'a dit tout à l'heure, quelles sont les responsabilités et les valeurs immuables que nous devons défendre avec conviction devant nos concitoyens, sans égard aux tendances du moment ou aux changements dans les conditions, les politiques et les gouvernements?

La crise actuelle de l'itinérance prend de l'ampleur depuis 1993. Le phénomène existait probablement avant, mais un tournant évident s'est produit en 1993. Si nous renonçons à nos responsabilités concernant le droit de tous les citoyens d'être nourris, logés, éduqués et soignés, et si nous ne faisons rien pour consacrer ces droits et les mettre à l'abri des conjonctures changeantes et des tourmentes politiques, nous aurons cette conversation de nouveau, je vous le garantis.

• (1155)

M. Wayne Long: Merci. Je suis d'accord

Le président: Je vous remercie.

La parole est maintenant au député Warawa.

Je tiens à dire que la séance sera prolongée de 10 à 15 minutes, car nous avons pris un peu de retard. Nous aurons ainsi le temps de poser, très rapidement, quelques questions de plus.

Vous avez la parole.

M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens également à remercier nos témoins.

Nous avons entamé la journée en nous rendant au Gateway of Hope, à Langley.

Certains avaient demandé si l'on ne pourrait pas inviter d'autres témoins, et votre nom, M. Storie m'est immédiatement venu à l'esprit. Il nous a fallu quelques jours pour obtenir du comté et du comité les autorisations nécessaires. Nous nous excusons de cette invitation de dernière minute, mais je suis heureux de vous retrouver ici.

Cette région offre une perspective tout à fait particulière puisqu'au nord du fleuve Fraser, il y a Maple Ridge et Pitt Meadows, et, au sud, la ville et le comté de Langley. Les populations de ces deux localités sont comparables — celle de Langley étant plus grande d'environ 10 % — et les deux communes éprouvent sensiblement les mêmes problèmes. Leur climat est à peu près le même et cela est vrai aussi de leur topographie. Maple Ridge est un peu plus montagneux, mais les deux localités sont proches l'une de l'autre et ont à faire face aux mêmes difficultés.

En 2005, les habitants se sont réunis avec les divers paliers de gouvernement et les responsables communautaires représentant aussi bien le service des incendies, que la police et les conseils scolaires. Les représentants des autorités et l'ensemble des responsables se sont réunis pour décider quel était le principal problème à régler dans le cadre d'un effort commun.

Je crois savoir que vous étiez là parmi eux. Nous avons décidé, en tant que responsables, que le problème le plus grave était celui de l'itinérance, qui ne faisait que s'aggraver. Je sais que vous avez participé à ce travail, et que vous continuez à contribuer aux efforts en vue de le régler. Vous participez par ailleurs à l'action en faveur des personnes âgées, mais aussi des personnes s'adonnant à la drogue. À l'issue de cette réunion de 2005, plusieurs membres de la communauté ont accepté de piloter les initiatives prises en ce domaine. Cela nous a permis d'aboutir, quelques années plus tard, au Gateway of Hope, dont le financement est assuré par les divers paliers de gouvernement.

L'insuffisance des crédits disponibles exigerait une augmentation des impôts. Il nous faut en effet soit augmenter les impôts afin de dégager le supplément nécessaire, soit modifier l'affectation des ressources actuellement disponibles. C'est une difficulté à laquelle se heurtent tous les paliers de gouvernement, tant les autorités municipales, que les autorités provinciales ou fédérales. Personne ne veut augmenter les impôts si ce n'est pas absolument nécessaire.

Ce qu'il y a de particulier dans le cas de Langley, c'est que la ville a fourni le terrain et qu'en ce qui concerne les situations que vous avez évoquées, elle n'a sollicité aucun financement supplémentaire. Des subventions provinciales et fédérales ont contribué au financement, et le terrain a été fourni par le gouvernement local.

Vous avez été aux avant-postes, et maintenant vous êtes le conseiller principal du conseil. Vous oeuvrez dans ce domaine depuis des années. Pourriez-vous nous dire quelles sont les mesures qui donnent les meilleurs résultats, mais aussi nous préciser ce qui ne marche pas? Les résultats obtenus au nord du fleuve Fraser sont, semble-t-il, sensiblement différents de ce qui s'est fait au sud. Tous les paliers de gouvernement ont oeuvré en commun. Nous n'avons pas pu résoudre tous les problèmes au sud du Fraser, mais nous aimerions savoir ce qui a donné de bons résultats et ce qui a été moins satisfaisant.

● (1200)

M. William R. Storie: Permettez-moi de revenir un peu en arrière et d'expliquer pourquoi M. Warawa a dit que je me trouvais aux avant-postes.

En 1990, je dirigeais le service du règlement municipal, où j'avais entamé ma carrière. J'avais, au jour le jour, affaire avec de nombreuses personnes sans abri. Je donnais mes instructions au personnel du service, aidant les employés à appliquer les règles que j'avais moi-même définies. J'ai toujours pensé que l'on doit traiter avec dignité et humanité les personnes sans abri, qu'on les rencontre pour la première ou pour la millième fois. Il faut leur accorder la dignité et le respect auxquels elles ont droit, et les orienter vers les

services susceptibles de les aider. Dans le comté, j'ai collaboré étroitement avec Fraser Holland. Il avait lancé Stepping Stone, un programme d'aide, et nous avons travaillé en étroite collaboration.

J'ai appris, au fil des ans, qu'il est absolument essentiel de nouer, avec les sans-abri, une relation de confiance. Il est fréquent, en effet, qu'au départ ils se défient de vous, mais ce sentiment s'atténue avec le temps. Si vous parvenez à établir une relation de confiance, et obtenir qu'ils envisagent une autre manière de vivre...

La mairesse Read a raison de dire que si l'on procure à quelqu'un un logement sans lui apporter en même temps le soutien qu'il lui faut, on ne lui rend guère service. Il ne sert à rien d'héberger quelqu'un dans un logement collectif si c'est pour qu'il soit, le mois suivant, mis à la porte parce qu'il a invité des amis qu'il avait connus dans des campements de fortune, et qui viennent s'installer avec leurs chariots chargés de leurs maigres possessions. L'établissement d'une relation est absolument essentiel.

La mairesse Read a également évoqué un sujet très délicat. Je m'occupe de politique depuis de nombreuses années, plus sans doute que je ne voudrais me l'avouer, et vraiment, les partisans du « Pas de ça chez moi »... Vous élaborez un plan, vous vous attachez à le mettre en oeuvre et à construire un centre d'hébergement permettant d'accueillir les personnes sans abri, et puis, tout d'un coup, un attroupement, des pancartes, des pétitions qui déclarent « Pas de ça chez moi ». Il faut bien pourtant que l'abri soit bâti quelque part, non?

Si tout a été fait correctement, il faut, je pense, prendre position et dire « C'est néanmoins là où nous allons le construire. C'est pour le bien de la communauté; c'est pour le bien de l'humanité, des femmes, de l'enfance ». Il faut mettre les choses au point, mais parfois, que ce soit à l'échelle provinciale, au niveau fédéral ou municipal, la politique vous empêche d'aller de l'avant.

J'espère que cela répond à votre question.

Le président: Merci.

Monsieur Ruimy, nous ne pouvons vous accorder que quatre minutes et demi pour vos questions.

M. Dan Ruimy: Je vous remercie, mais il m'en faudrait plus que cela.

Avant de passer à Mme Kipps, j'aimerais, madame la mairesse, vous demander, très rapidement, si vous souhaitez ajouter quelque chose à ce qui s'est dit?

Mme Nicole Read: En effet. L'itinérance pose de sérieux problèmes au sud du Fraser. Il y a, à Surrey, une rue qui compte un grand nombre de personnes sans abri. On a, il y a peu de temps, constaté le décès d'un jeune qui, ayant passé l'âge de la prise en charge, est mort à Surrey dans une tente. C'est arrivé tout récemment. Le phénomène de l'itinérance se manifeste des deux côtés du Fraser, aussi bien au nord qu'au sud.

M. Dan Ruimy: Je vous remercie.

Permettez-moi maintenant de changer un peu de sujet.

Je suis conscient, Mme Kipps, des difficultés éprouvées, mais je sais, en même temps, tout ce qui se fait au sein de la communauté, où des gens formidables, tels que mon collègue de l'autre bord, mettent leurs efforts en commun. Il y a, certes, des difficultés, mais pourriez-vous nous parler un peu malgré tout des initiatives que vous avez prises en faveur des jeunes ou des personnes âgées. Vous avez la parole.

Mme Vicki Kipps: Je vous remercie.

Je vais profiter de cette occasion pour évoquer certains des succès que nous avons remportés au sein de notre communauté. Je dirais, en un mot, que ces réussites sont dues au fait que nous parvenons à unir, dans la recherche d'une solution, les efforts de chacun.

Il est essentiel, en effet, de rassembler tous les intéressés, et je suis personnellement entièrement acquise à cette collaboration. Il s'agit de s'assurer la participation de personnes qui ont elles-mêmes éprouvé ces difficultés en raison de leur pauvreté, ou parce qu'elles élèvent un enfant atteint d'une déficience développementale, s'occupent d'un adolescent atteint d'une maladie mentale, ou accueillent chez elles une personne âgée, comme c'est le cas pour les personnes prises « en sandwich » entre deux générations. Peu importe la situation qui se présente, l'important est d'obtenir que les intéressés participent à la recherche d'une solution.

À Pitt Meadows, à Maple Ridge, là où nous sommes parvenus à rassembler les volontés, nous avons obtenu d'excellents résultats. Nous avons créé une organisation intitulée Maple Ridge-Pitt Meadows-Katzie Community Network. Ce n'est pas une organisation distincte, mais un regroupement d'organisations professionnelles, d'organisations gouvernementales, d'organismes de services sociaux et de citoyens qui se sont mis ensemble à la recherche de solutions aux problèmes qui se manifestent dans notre communauté.

Grâce à cette communauté d'efforts, nous nous sommes engagés, les uns envers les autres, à ne pas se concurrencer dans la recherche de subventions provinciales ou fédérales, mais de s'entendre sur l'organisation qui peut en faire, dans chaque cas, le meilleur usage. Nous nous soutenons les uns les autres dans le cadre d'un véritable partenariat. Nous nous sommes aperçus que nous pouvons rendre de bien meilleurs services à nos citoyens, et répondre à un nombre beaucoup plus grand de besoins lorsque nous collaborons dans le cadre de ce réseau communautaire afin de lancer des initiatives telles que Alisa Wish et le Centre de bien-être de la jeunesse qui nous permet de venir en aide aux personnes les plus durement atteintes. Nous sommes reliés par courriel et si nous respectons, naturellement, les obligations découlant de la déontologie et de la confidentialité, nous n'hésitons pas à communiquer entre nous pour signaler le cas de tel ou tel adolescent, de telle ou telle personne âgée ou de telle ou telle famille, et demander en quoi nous pourrions être utiles.

Continuons à persévérer dans la recherche de nouvelles ressources, le but essentiel, mais il nous faut en même temps avoir le courage d'envisager de nouvelles manières d'employer les ressources disponibles, de rechercher de nouvelles solutions et de s'inspirer de ce qui se fait, non seulement ici, mais dans le reste du pays.

Le Dr Matthew Chow, psychiatre, nous incite à repenser complètement les méthodes de la psychiatrie. Son approche, basée sur un modèle d'intégration communautaire, nous permet d'assurer des services en psychiatrie à un nombre plus grand de jeunes que ce n'est le cas à Vancouver. Il faut faire preuve d'esprit créatif.

Je vous remercie.

• (1205)

M. Dan Ruimy: Je vous remercie.

Je passe sans attendre à M. Harvey.

À l'occasion de notre table ronde sur la stratégie nationale en matière de logement, vous m'avez dit, chiffres à l'appui, qu'une stratégie du logement va de pair avec une stratégie en matière de santé mentale.

Vous souvenez-vous de cette conversation, et pourriez-vous nous en dire quelque chose?

Le président: Puis-je vous demander de répondre en quelques mots.

M. John Harvey: Je peux à peine me rappeler ce qui s'est passé hier, et donc...

Permettez-moi de citer les chiffres qui me reviennent en mémoire, et vous parler de ce que nous avons constaté dans le cadre de Covenant House.

Trente pour cent des jeunes sans-abri à qui nous avons affaire souffrent de graves problèmes de santé mentale. Il y a un an environ, nous avons changé le modèle que nous appliquons jusque-là pour notre programme d'intervention en cas de crise, c'est-à-dire essentiellement, des lits pour des séjours de courte durée. Nous avons opté pour des programmes plus précisément adaptés à chaque sexe. Jusque-là, notre clientèle était constituée, à 25 %, de femmes. Depuis ce changement, la proportion de femmes atteint près de 50 %. On relève chez au moins 60 % des femmes, des difficultés de santé mentale. Il y a en effet parmi les sans-abri, un nombre considérable de personnes atteintes de troubles de santé mentale.

Or, on a constaté que, comme le confirment les recherches effectuées dans ce domaine, lorsque l'on procure à une personne atteinte de troubles mentaux, un logement convenable où elle peut se sentir en sécurité, son état mental, même en l'absence d'autres mesures, a tendance à se stabiliser.

Cela ne suffit pas, bien sûr, mais je tiens tout de même à le préciser. Il y a une véritable crise de l'itinérance. Elle s'est aggravée petit à petit, mais l'itinérance n'est que le symptôme d'une situation plus grave. Le phénomène de l'itinérance retient notre attention, à juste titre, mais il s'est amplifié au cours des 25 dernières années. Or, nous avons, aujourd'hui, la possibilité de...

Nous tenions déjà de tels propos en 1968, et nous allons continuer à parler de cela tant que nous n'arriverons pas à nous demander quelle est, en fait, dans tout cela, notre responsabilité. La question que nous devons nous poser en matière de logement est celle-ci: « Le logement constitue-t-il un droit, ou un privilège? Les soins médicaux fournis en temps utile sont-ils un droit ou un privilège? L'éducation est-elle, pour la jeunesse, un droit ou un privilège? » Il s'agit là de questions fondamentales. Lorsqu'on fait preuve d'un peu d'imagination, l'éventail des réponses possibles s'élargit considérablement. Est-ce donc un droit, ou un privilège?

Permettez-moi de rappeler ce que la mairesse Read disait tout à l'heure: la priorité au logement est une bonne chose — il nous faut effectivement loger les gens —, mais il est en outre essentiel d'assurer aux personnes ainsi logées le soutien qu'il leur faut pour qu'elles veuillent bien rester dans ce logement. L'efficacité d'une stratégie de priorité au logement n'a été démontrée qu'en ce qui concerne les personnes atteintes de troubles mentaux ou toxicomanes. Pour les autres secteurs de la population, tout semble indiquer qu'une telle stratégie semble devoir donner de bons résultats, mais, jusqu'ici, les seuls résultats probants concernent les personnes éprouvant des troubles de santé mentale ou souffrant de toxicomanie. On a constaté, en effet, qu'en leur assurant un logement, et le soutien qui leur faut, on les met sur la bonne voie.

Il y a dans tout cela bien des nuances à apporter, bien des questions d'ordre technique à résoudre. Je voudrais revenir à ce que j'ai dit plus tôt: où en est, au juste, notre population?

• (1210)

Le président: Excellent. Je vous remercie.

Le mot de la fin appartient à la députée Sansoucy.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Merci, monsieur le président.

Je suis heureuse puisque, pour la deuxième fois en deux jours, une femme qui travaille sur le terrain nous met au défi d'être courageux.

Madame Read, vous nous avez dit plus tôt que vous avez été témoin de la situation que vivent les communautés autochtones. Dans le cadre de notre étude, quelles situations particulières devrions-nous considérer? Que devrions-nous proposer pour permettre que des solutions différentes émergent de ces communautés?

[Traduction]

Mme Nicole Read: Je m'en voudrais de ne pas rappeler que le Canada a beaucoup à se reprocher dans la manière dont on a traité les peuples autochtones, et j'entends particulièrement par cela le fait d'avoir enlevé des enfants à leur famille pour les placer dans des pensionnats. Cela a créé une fracture multigénérationnelle qui va prendre longtemps à réduire.

Les Premières Nations doivent participer pleinement au dialogue, faire connaître les ressources qu'il leur faut, et s'exprimer sur l'emploi des crédits disponibles. Il est clair que nous devons faire en sorte que les enfants autochtones ne boudent plus l'enseignement. Il nous faut favoriser leur scolarité dans l'enseignement public et élargir leur accès à l'enseignement postsecondaire.

Il y a, au Canada, des réserves qui n'ont ni eau potable ni logements décentes. Dans certaines réserves, les conditions de vie sont dignes d'un pays du tiers monde. Ça ne peut pas durer. Il nous faut donc, dans l'ensemble du pays, nous réunir avec les dirigeants des Premières Nations et trouver les moyens de financer, avec les ressources nécessaires, les améliorations qui permettront aux réserves de vivre dans des conditions qui n'ont rien à envier à ce qui se fait dans le reste du pays. Cela me paraît essentiel.

En ce qui concerne, maintenant, les soins de santé, j'ai appris aux actualités — je ne me souviens pas du nom de la communauté autochtone dans laquelle les jeunes avaient, tout récemment, conclu un pacte de suicide — qu'un donateur privé a fait un don de plus de 300 000 \$. Comment se fait-il qu'il faille attendre un don privé de 300 000 \$ alors même que des enfants autochtones habitant dans une réserve ont conclu un pacte de suicide, et que les parents vont voir ainsi disparaître leurs enfants? C'est inadmissible. Ces communautés ont droit à notre soutien.

Il a fallu des années de procès avant de parvenir à un règlement dans l'affaire des pensionnats, et avant que des excuses soient présentées à ceux à qui cela a porté préjudice. L'idée même de soustraire des enfants à leur famille... Ces enfants ont été privés de soins parentaux. Ils n'ont ainsi pas pu apprendre comment être parents, alors qu'une fois sortis des pensionnats, ils ont eux-mêmes eu des enfants. Le souvenir de cette période reste extrêmement douloureux et la blessure prendra longtemps à se refermer. Il nous faut, au cours de cette longue guérison, assurer à tous ceux qui en ont besoin un soutien émotionnel et psychosocial, et soutenir les familles. Cela aussi me paraît essentiel.

La Commission de vérité et de réconciliation a formulé à cet égard de bonnes recommandations, et les peuples autochtones ont avancé de très bonnes idées quant à la manière de réduire la pauvreté et de donner aux enfants autochtones accès à un meilleur avenir.

Le président: Je vous remercie. Nous sommes hélas à court de temps.

Je tiens à vous remercier tous du temps que vous nous avez consacré. L'échange de questions et de réponses a été particulière-

ment fructueux, mais nous sommes loin d'avoir épuisé le sujet. Encore une fois, je vous remercie.

Je remercie aussi les membres du comité. Nous allons maintenant faire une pause pour le déjeuner. Nous nous retrouverons dans cette salle pour auditionner notre deuxième groupe de témoins.

• (1210)

(Pause)

• (1245)

Le président: Je suis heureux de vous retrouver.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous poursuivons notre étude sur les stratégies de réduction de la pauvreté.

Nous avons le plaisir d'accueillir notre deuxième groupe de témoins ici à Maple Ridge, Colombie-Britannique, où nous sommes accueillis par le vénérable député Dan Ruimy.

Vous excuserez j'espère le léger retard que nous accusons. Entamons donc sans attendre la séance et commençons par accueillir nos témoins.

Nous accueillons, représentant la ville de New Westminster, Lorrie Williams, conseillère municipale. La Community Education on Environment and Development Centre Society est représentée aujourd'hui par Christian Cowley, son directeur exécutif, et Teesha Sharma, sa directrice des services à la jeunesse. Et puis nous accueillons aussi, au nom de la Co-operative Housing Federation of British Columbia, Thom Armstrong, son directeur exécutif ainsi que, représentant la Multicultural Helping House Society, Marius Alparaque, coordinateur des programmes, Programmes avant et après l'arrivée. Je vous souhaite à tous la bienvenue.

Vous avez chacun sept minutes pour vous présenter et nous préciser un peu le sens de votre intervention. Nous passerons après cela aux questions.

Nous allons donner en premier la parole à la conseillère municipale Lorrie Williams, représentant la ville de New Westminster. Soyez, madame, la bienvenue.

Mme Lorrie Williams (conseillère municipale, Ville de New Westminster): Je vous remercie, et je vous remercie d'avoir bien dit « minster », et non « minister ».

À Westminster, il y a deux choses qu'il ne faut pas faire. Il ne faut pas dire « New Westminster », et il ne faut pas tourner à gauche au croisement de la Sixième rue et de la Sixième avenue.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Je vous crois sur parole.

Mme Lorrie Williams: Sans cela, nous vous gronderons en agitant nos parapluies.

Je vous remercie de l'occasion qui m'est ainsi donnée de prendre la parole devant vous. Je suis contente que le gouvernement ait constitué ce groupe de travail, à qui a été confiée une tâche très importante.

Il y a quelques mois, un homme est venu prendre la parole devant notre conseil. Nos séances comprennent une sorte de tribune libre où les citoyens ont cinq minutes pour s'exprimer. C'est un peu risqué, mais je suis fière que ma ville ait eu le courage de prendre une telle mesure.

Évoquant la situation dans laquelle il se trouvait, cet homme en est presque venu aux larmes. Sa femme et lui ont tous deux un emploi mal payé, mais ils arrivaient à peu près à joindre les deux bouts lorsqu'il a été mis à la porte de son logement. Son loyer avait presque doublé et il ne pouvait pas se trouver un autre logement abordable. Il tenait désespérément à rester à New Westminster, près de son travail car il n'a pas de voiture, et c'est là que ses enfants vont à l'école. Voilà le genre de difficultés que rencontrent les travailleurs pauvres. C'est bien pour cela que New Westminster a fait un réel effort pour réduire la pauvreté.

Nous avons été, en 2011, la première municipalité canadienne à adopter un règlement sur le salaire de subsistance. Nous sommes en pointe en matière de garde d'enfant, d'itinérance et de logements abordables. Mais, malgré nos efforts, à New Westminster, la pauvreté subsiste. Nos propres efforts ne suffiront pas à résoudre le problème. Il nous faudra, pour cela, l'appui de hauts responsables gouvernementaux.

Vous nous avez demandé d'avancer des idées quant à la manière de réduire la pauvreté, et je vais donc vous dire quelque chose des nombreuses stratégies que nous avons adoptées pour cela.

Comme le veut l'action municipale, tout a commencé par la constitution d'un comité chargé d'élaborer une stratégie. Cela a permis de s'entendre sur 29 mesures que la ville pourrait prendre en réponse aux besoins de la population, y compris des familles vivant dans la pauvreté. Nous avons, d'abord, adopté un règlement sur le salaire de subsistance. Nous avons ainsi fait en sorte que la rémunération des employés et contractuels municipaux leur permettent de couvrir leurs dépenses de base calculées en fonction du coût de la vie dans la localité.

Je vais remettre tous ces renseignements au comité en espérant qu'ils lui seront utiles. Nous sommes très fiers de ce que nous avons fait.

Nous avons, ensuite, constitué un fonds de réserve destiné à subventionner les logements, et affecté deux petits terrains à la construction de logements abordables. Nous avons, après cela, adopté une politique destinée à préserver le stock de logements locatifs en empêchant les propriétaires de les transformer en habitations en copropriété. C'est désormais interdit. Quatrièmement, nous avons adopté en 2015 une politique de relogement ainsi qu'un plan d'action destiné à éviter l'expulsion de locataires.

Il y a aussi, cinquièmement, une banque d'aide au loyer, et je voudrais, si vous me le permettez, m'écartier un peu du sujet pour vous dire qu'hier Judy Darcy a pris la parole devant l'assemblée législative pour parler de la banque d'aide au loyer qu'a instaurée la ville de New Westminster avec l'aide des caisses d'épargne locales. Il s'agit de permettre aux personnes qui ne vont pas pouvoir régler à temps leur loyer d'emprunter le montant nécessaire.

Il y a, sixièmement, le programme de subvention à la garde d'enfant, ainsi qu'un fonds de réserve. La septième mesure que nous avons prise est une cartographie des services sociaux et communautaires afin que les gens qui ont besoin d'aide sachent à qui s'adresser. Nous avons, huitièmement, élaboré un guide à l'intention des nouveaux arrivants afin de leur faciliter les six premiers mois de leur installation. Il y a, par ailleurs, un programme de subvention aux parcs et aux terrains de jeu, ainsi qu'un programme d'activités abordables... Nous offrons, ainsi, à très bas prix, des leçons notamment de natation et de patinage.

Nous sommes particulièrement fiers de ce que nous avons pu accomplir. Les 70 volets de cette stratégie intégrale de réduction de

la pauvreté sont exposés dans les rapports que je vous ai cités. J'en ai fait des copies pour les membres du comité.

Mais outre l'adoption de stratégies, il est aussi essentiels de sensibiliser à la pauvreté et aux conséquences qu'elle entraîne les membres de la communauté. Afin d'obtenir, pour la mise en oeuvre de cette stratégie, le soutien de la population, et afin de réduire cette sorte d'ostracisme auquel les pauvres sont souvent exposés, nous avons par ailleurs, pour lutter contre les idées reçues, rédigé un document intitulé « Poverty Mythbusters ». Nous exposons chaque semaine dans le quotidien de la ville un des mythes entourant la pauvreté afin que les lecteurs puissent mieux comprendre de quoi il s'agit.

● (1250)

Étant donné que j'ai, aujourd'hui, l'oreille du gouvernement fédéral, je tiens à souligner l'importance de votre rôle, car vous êtes, effectivement, les mieux placés pour réduire les obstacles systémiques qui contribuent à la pauvreté. Vous avez les ressources qu'il faut pour mettre en oeuvre des politiques et des programmes et instaurer des services qui aident les gens et les familles à sortir de la pauvreté.

La pauvreté pose en effet de nombreux problèmes qui dépassent les moyens et les compétences d'un gouvernement municipal et de ses partenaires au sein de la communauté. Je précise que, sur chaque dollar d'impôt, nous ne touchons que huit cents. C'est à cela que se réduit la part des municipalités. Vous nous en demandez trop. Nous avons déjà fort à faire avec le déficit en infrastructures, les dépenses dont la province se décharge sur les municipalités et une population vieillissante.

Nous vous supplions d'élaborer une stratégie nationale du logement et d'accroître les financements. Je vous garantis que nous en ferons un bon emploi. Nous nous trouvons chaque jour face à ce type de problème et nous savons quoi faire. Aidez-nous à faire le nécessaire.

Je vous remercie.

● (1255)

Le président: Merci, madame la conseillère. Je sais que les membres du comité auront bien des questions à vous poser au sujet des excellentes stratégies que vous avez mises en oeuvre.

La parole est maintenant à la Community Education on Environment and Development Centre Society. Christian Cowley et Teesha Sharma, vous avez sept minutes.

M. Christian Cowley (directeur exécutif, Community Education on Environment and Development Centre Society): Je vous remercie, monsieur le président.

Nous voudrions, aujourd'hui, demander deux choses du gouvernement fédéral. La première concerne l'élaboration d'une stratégie particulière sur l'itinérance des jeunes, et l'autre le financement direct et à long terme d'abris et de logements pour les jeunes en situation d'itinérance. Je voudrais maintenant, à partir d'une expérience vécue, vous expliquer pourquoi nous vous demandons cela.

En raison de ce qu'elle a vécu, ma collègue, Teesha, en raison de ce qu'elle a vécu n'ignore rien de l'itinérance des jeunes. Elle a tout éprouvé, mais en est malgré tout sortie renforcée, et nous estimons que, dans l'année qui suit la prise de contact, il en serait ainsi de tous les jeunes qui se trouvent actuellement dans le genre de situations que nous allons vous décrire.

Nous voudrions vous parler de deux populations tout à fait distinctes. La première comprend les enfants qui ont de 13 à 18 ans et qui se retrouvent à la rue, généralement dès l'âge de 13 ou de 14 ans. La seconde catégorie est celle des jeunes qui n'en sont pas encore là. Or, si, alors qu'ils risquent de sombrer dans l'itinérance, nous pouvons les accueillir dans un logement ou abri à long terme, on leur évitera de chavirer.

Je vais maintenant passer la parole à Teesha, qui va évoquer les pénibles épreuves qu'elle a traversées.

Mme Teesha Sharma (directrice, Services à la jeunesse, Community Education on Environment and Development Centre Society): Je tiens d'abord à vous remercier.

Nous avons passé la matinée à écouter des témoins qui ont avancé de nombreux faits et de nombreuses statistiques, et nous avons ainsi pu voir comment la situation se présente en théorie. Si je suis aussi reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée ici — très nerveuse, certes, mais reconnaissante — c'est que je voudrais vous faire mieux saisir ce qu'on éprouve dans de telles situations, ce qui se passe vraiment, comment les choses se présentent, car la description qui peut être faite de cette réalité dans un rapport, passe à côté de quelque chose d'essentiel. Je pense pouvoir fournir aux analystes certains de ces éléments. N'hésitez pas, je vous prie, à m'interroger sur ce que je vais vous dire.

M. Christian Cowley: Nous avons 16 jeunes dans la rue qui vivent comme esclaves sexuels ou instruments entre les mains de gangs. En général, ils ont vécu des traumatismes à la maison, souvent ils ont subi de mauvais traitements, parfois des tortures, et leur cas est porté à l'attention d'un ministère provincial qui essaie ensuite de les placer en famille d'accueil. C'est généralement un échec, car il arrive que les familles d'accueil soient aussi traumatisantes pour ces jeunes. Après, on leur offre des services qu'ils sont incapables d'utiliser à cause de leur traumatisme.

Nous entendons souvent parler d'approches ou de soins tenant compte des traumatismes, mais cela correspond rarement à la réalité.

J'ai rencontré des représentants du ministère et ils m'ont donné une longue liste de merveilleux programmes dont bénéficieraient ces jeunes, et puis il y a les jeunes qui refusent ces services. Or, s'ils les refusent, c'est parce que les programmes ne tiennent pas compte de leurs traumatismes et des choses auxquelles ils sont confrontés.

Il peut s'agir de quelque chose d'aussi simple qu'un conseiller psychologique du ministère qui leur demande de fermer les yeux dans une pièce où se trouve une personne du même sexe que leur agresseur et qui, devant leur refus, les accuse de ne pas coopérer et leur dit de ne plus revenir.

Abandonner des jeunes... Même quand nous leur donnons un logement, la liste sur le site Web répertorie six ou huit services qu'ils obtiennent. Ils ne les obtiennent pas. Voilà la situation à laquelle ces jeunes sont confrontés.

L'histoire typique est celle que nous vous racontons par écrit. Nous avons réussi à préparer ce mémoire, mais pas à temps pour la traduction, mais nous espérons que vous recevrez ce document par la suite.

Le parcours classique de ces jeunes... et nous avons huit filles et huit garçons. Teesha est en contact direct avec chacun d'eux.

● (1300)

Le parcours classique est celui de traumatismes importants à la maison. La gamme est vaste, elle comprend même des tortures, littéralement. Les gens parlent avec leurs amis qu'ils vont torturer leurs enfants. Cela arrive. C'est vrai. Quelqu'un remarque les

cicatrices et les ecchymoses. Un bon enseignant, par exemple. Le ministère est avisé, mais il laisse tomber les jeunes à bien des égards, et ils se retrouvent sans abri et en mode de survie. Ils finissent dans la rue à l'âge de 13 ou 14 ans. Ils deviennent la cible d'un adulte prédateur qui leur offre des vêtements, de la chaleur et à manger pendant un mois environ avant de les conditionner pour en faire des esclaves sexuels.

De nombreux obstacles empêchent les jeunes d'accéder à des ressources et à une aide. Leur besoin d'appartenance et de protection continue de grandir et il est, en fait, exacerbé par les traumatismes qu'ils vivent. Ils sont conditionnés par l'adulte prédateur qui, généralement, leur fait découvrir des substances illégales dont ils deviennent dépendants. Ils deviennent dépendants à certains égards de cet adulte prédateur. Ils en sont même littéralement prisonniers. On leur bande les yeux quand on les emmène chez les clients. On leur met des lunettes de soleil et, dessous, il y a un bandeau.

Leur capacité mentale diminue sous l'effet de ce genre de traitement. Ils ont depuis longtemps perdu toute confiance dans les adultes. Ils ne sont pas près de croire quiconque vient leur offrir des services. Ils n'ont ni les compétences ni les ressources pour pouvoir changer seuls leur situation.

Mme Teesha Sharma: Je vais vous donner une idée de ce qui se passe. J'ai vécu de nombreuses fois ce cycle où mon père me cassait un membre et j'étais envoyée dans un centre d'hébergement d'urgence. On peut y rester une semaine, mais pas pendant la journée. Comme il n'y a pas de refuge d'urgence dans ce secteur, on m'envoyait souvent dans le quartier Downtown Eastside sans aide dans la journée. On peut retourner au centre d'hébergement et essayer de dormir quelques heures chaque nuit, mais au bout de sept jours, on vous renvoie à la rue. On essaie de trouver un autre centre d'hébergement pour jeunes avec un lit de libre, mais ils sont tous bondés tellement le besoin est grand.

Ce qui se répétait dans ma situation, c'est ce qui arrive à un tas de jeunes avec qui je travaille maintenant. Plein de fois, on m'a renvoyée à la maison après une semaine de répit, et il arrivait quelque chose de pire à la maison.

Ce cycle se répète encore et encore jusqu'à ce qu'on arrête de raconter à quiconque ce qui se passe. On vit avec jusqu'à ce qu'on se suicide ou qu'on...

Nos jeunes n'ont pas d'options. Je veux seulement que les gens commencent à penser à ces sept jours. Quand il vous arrive quelque chose de catastrophique ou de destructeur et qu'on vous dit que vous allez passer sept jours dans un refuge et c'est tout, je crois que nous pouvons tous convenir que ces sept jours ne suffiront pas pour réparer quoi que ce soit dans votre vie ou pour y changer quelque chose.

M. Christian Cowley: En 2014, avec le changement de politique de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, il a été mis fin à tout appui aux centres d'hébergement pour jeunes. Je parle exclusivement de la politique du logement d'abord, dont je me réjouis vivement, mais nous n'avons aucune ressource pour les jeunes dans notre collectivité. Ils n'ont droit à aucune source alimentaire avant l'âge de 19 ans. Il n'y a aucun refuge.

Je pense qu'il y a 23...?

Mme Teesha Sharma: Il y a 20 lits à attentes minimales pour toute la Colombie-Britannique, et ils sont tous occupés toutes les nuits.

•(1305)

M. Christian Cowley: Il n'y a que 20 lits pour tout le Lower Mainland, qui compte de deux à trois millions d'habitants. Le nombre de jeunes itinérants rien que dans le groupe d'âge des 13 à 18 ans est de 16 pour 100 000 habitants.

Mme Teesha Sharma: À propos d'itinérance chez les jeunes, ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui, et que nous vous demandons de faire, c'est de financer le logement à long terme, des endroits où on puisse aider les jeunes. Ils en ont plus besoin que d'être livrés à eux-mêmes dans des appartements. Je suis passée par là et cela m'a menée à six ans d'isolement social et de tentatives de suicide.

La meilleure façon dont le gouvernement fédéral puisse aider maintenant, c'est en suivant le précédent établi par les programmes Connexion compétences et Nouveaux Horizons, où on évite le système de paiement de transfert pour aller directement aux organismes communautaires capables d'atteindre ces jeunes, de développer des relations avec eux, puis de les accompagner dans le passage à l'âge adulte.

Voilà ce que j'aimerais vraiment voir arriver.

Le président: Merci beaucoup.

Au début, vous nous avez remerciés de pouvoir être ici. En notre nom à tous, je vous remercie de votre présence. Une expérience vécue est quelque chose qui... Il est difficile d'encourager les gens à s'exprimer, je vous remercie donc d'avoir le courage de venir nous parler aujourd'hui.

Nous avons ensuite Thom Armstrong de la Co-operative Housing Federation of British Columbia.

Monsieur, les sept prochaines minutes sont à vous.

M. Thom Armstrong (directeur général, Co-operative Housing Federation of British Columbia): Bonjour. Merci beaucoup de cette occasion de m'adresser à vous.

Je représente la Co-operative Housing Federation of British Columbia. Je suis également directeur général de la Community Land Trust Foundation of B.C. On compte 14 500 logements coopératifs à but non lucratif dans la province. Nous appartenons à un réseau national de 92 000 logements de ce type. Notre fiducie foncière communautaire détient pour environ 226 millions de dollars d'actifs en terrains et en logements. Nous nous réjouissons du travail qu'accomplit le comité et nous espérons vous soumettre quelques idées pratiques, après quoi nous vous remettrons un mémoire avec quelques faits et chiffres en plus.

Je suppose que je n'ai pas besoin de m'attarder sur le lien entre le coût du logement et la pauvreté. Il est très bien établi dans des mémoires que j'ai vus. Je suis frappé par le coût de la pauvreté dont parlent certains de ces documents. D'après une estimation, il est supérieur à sept milliards de dollars par an pour le système de santé. Imaginez investir la moitié de cette somme dans une stratégie pour des logements abordables.

Au Canada, aujourd'hui, nous avons quatre millions de ménages locataires dont le revenu médian est inférieur à 36 000 \$ par an. Un de ces ménages locataires sur cinq consacre plus de la moitié de son revenu brut au logement, ce qui veut dire qu'il renonce à d'autres dépenses de première nécessité et qu'il n'a aucun revenu disponible. En Colombie-Britannique, nous avons plus d'un demi-million de ménages locataires. Le revenu médian de cette cohorte s'élève à un peu moins de 39 000 \$ par an et près du quart de ces ménages consacrent plus de la moitié de leur revenu au logement. La raison en est le décalage systémique entre le marché du logement et le revenu

des ménages. À Vancouver, entre 2001 et 2014, les salaires ont augmenté de 36 % et la valeur des maisons, de 211 %. Au cours des trois dernières années, le salaire médian des locataires a augmenté en moyenne de 6,5 %, alors que les loyers ont augmenté de 11 %. Cette situation ne s'améliore pas. Il s'agit d'un problème structurel. Je n'ai pas inclus le coût de l'itinérance dans ces chiffres, mais certains l'évaluent à plus de sept milliards de dollars par an.

Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des appels répétés à une stratégie nationale en matière de logement. La réponse classique à ces appels consiste à accorder des subventions d'équipement ou d'exploitation pour de nouvelles constructions ou des logements existants, soit versées directement par la SMCH, soit dans le cadre d'un appel pour verser l'argent aux provinces avec ou sans conditions. Cela peut sembler bizarre de la part du représentant d'un organisme de logements coopératifs, mais je ne suis pas ici pour demander un retour aux dépenses de logement des années 1980. Cela ne fait que créer au gouvernement fédéral des obligations qui laissent en plan des actifs et des capitaux dans des actifs créés il y a 30 ans.

Ce que je souhaite proposer, c'est que nous imaginions ce que serait le redéploiement du même niveau d'investissement fait de manière à arriver à de meilleurs résultats. Nous avons aujourd'hui une fiducie foncière communautaire qui a 358 logements en construction à Vancouver sur des terrains que nous louons pour 99 ans. Quand ces logements seront prêts d'ici un an, le loyer moyen sera abordable pour les personnes dont le revenu est égal à 70 % du revenu médian et s'améliore avec le temps. Un de ces logements sur cinq ira des personnes se trouvant dans le quintile du plus faible revenu de notre population. Résultat, nous aurons des logements sûrs, sécuritaires pour des personnes à revenus mixtes qui accueilleront des célibataires, des familles, des personnes âgées et des personnes confrontées à des difficultés particulières. Ils seront abordables à perpétuité en raison de la structure à but non lucratif inscrite dans notre charte. La meilleure nouvelle au sujet de ces unités, c'est qu'une fois louées, le coût continu pour le gouvernement en subvention au logement sera nul.

Et si on pouvait reprendre ce modèle à plus grande échelle? Nous essayons déjà. Nous avons des projets en cours à Surrey, North Cowichan et Vancouver, et nous espérons très bientôt à Maple Ridge. À mon avis, il y a là la base d'une stratégie fédérale reposant sur une innovation sociale, selon moi, tout à fait remarquable.

Je me suis demandé quels critères vous recommander d'appliquer quant à savoir si le gouvernement devrait investir ou pas dans le logement, et il me semble que vous voudrez peut-être réfléchir à ces éléments. Ce devrait être exclusivement fédéral et compléter, mais ne pas répéter, ce que les provinces font ou devraient faire. Ce devrait être évolutif. Il s'agit de répondre à un besoin et à une demande réels. On ne peut pas définir une stratégie en matière de logement autour de projets pilotes. Des partenariats entre gouvernement, collectivité et secteur privé sont souhaitables.

Surtout, et je crois que ce peut être un vrai virage pour le secteur du logement coopératif et à but non lucratif, nous sommes d'avis que l'investissement consenti par le gouvernement dans le logement devrait lui être remboursé dans le temps. C'est ainsi que nous allons utiliser des fonds publics pour stimuler l'investissement et attirer des capitaux privés et communautaires afin de relever le défi de construire des logements abordables.

•(1310)

Nous pensons que ces solutions existent aujourd'hui. On peut aussi voir les choses ainsi : il faut tenir compte de cinq grands facteurs si on veut avoir une incidence sur l'abordabilité du logement. Il y a les dépenses en immobilisations, c'est-à-dire les capitaux initiaux que les promoteurs investissent s'ils pensent pouvoir obtenir un rendement de 15 à 20 % après avoir évalué le risque d'un projet particulier. Il y a les coûts de financement, c'est-à-dire la dette à long terme nécessaire pour amortir le coût initial de la construction de ces logements. Il y a le terrain, et à Vancouver, il peut représenter jusqu'à 40 % du coût de tout nouvel aménagement. Il y a les coûts de construction et, inclus dans ces coûts, la TPS ou la TVH et les autres taxes. Enfin, il y a les frais d'exploitation de ces logements dans le temps.

Le paramètre fondamental que vous devriez, selon moi, appliquer est le suivant: pour que des logements soient vraiment abordables pour des personnes de toutes les cohortes dont nous parlons, 40 % des capitaux entrant dans leur construction doivent être donnés ou prêtés à long terme et à de très faibles taux d'intérêt.

Lesquels parmi ces facteurs sont mûrs pour un impact fédéral? À mon avis, nous avons deux domaines prêts à cueillir. Les terrains sont l'un d'eux. Tout le monde parle de transférer des terrains fédéraux excédentaires pour créer des logements et personne ne le fait jamais, mais dans une fiducie foncière communautaire, le transfert de terrains fédéraux excédentaires pour la création de logements réduirait immédiatement de 20 à 40 %, selon le marché, le coût de construction de ces logements. Et si on les confiait à une fiducie foncière communautaire, ils seraient abordables à perpétuité.

Quant aux coûts de construction, je mentionnais le chantier de notre fiducie foncière à Vancouver. Quand ces logements seront prêts à louer, nous aurons versé au gouvernement 3,6 millions de dollars de TPS. Pour remettre les choses en contexte, le coût de cette dette est d'environ 57 000 \$ par an par million de dollars de TPS.

L'accès au capital-risque initial — des capitaux patients, à long terme et à faible coût —, voilà le genre de solutions que nous pensons possibles. Disons que vous soyez prêts à investir dans des fonds de placement à court et à long terme, et un fonds de financement qui arrive à maturité à environ deux milliards de dollars par an, ce qui se trouve être ce que la SCHL dépense actuellement en subventions fédérales permanentes pour des logements déjà construits. À maturité, un fonds de placement à court terme qu'on annonce comme avoisinant les deux milliards de dollars nous donnerait de 40 000 à 50 000 logements locatifs abordables par an, ce qui est assez pour répondre aux besoins estimés côté offre.

Il est important que cet actif soit confié à une fiducie foncière communautaire pour qu'il reste abordable et à but non lucratif dans le temps, ce que *The Globe and Mail* appelle dans son article d'hier une zone sans spéculation, terme qui décrit parfaitement, selon moi, le rendement de l'investissement pour le gouvernement, s'il se concentre principalement sur ce type de stratégie de logement.

Je serais heureux de vous en parler plus en détail, mais je crois que c'est faisable avec des mécanismes de financement déjà sur la table pour créer une contribution du gouvernement fédéral au logement abordable pour toute une population à perpétuité.

Je tiens à vous remercier de votre temps aujourd'hui.

•(1315)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la Multicultural Helping House Society, dont nous avons le coordonnateur des programmes, Programmes avant et après l'arrivée, Marius Alparaque.

M. Marius Alparaque (coordonnateur des programmes, Programmes avant et après l'arrivée, Multicultural Helping House Society): Je vous remercie. C'est un honneur et un privilège de vous exposer notre histoire.

Mike Cayetano, directeur général et vice-président de la Multicultural Helping House Society, devait être là, mais il m'a envoyé un message tard hier soir pour me dire que son père se faisait opérer et qu'il ne pourrait donc venir. Je vais improviser. Il se peut que ce soit un peu décousu, mais je vais essayer de me montrer succinct.

La valeur fondamentale de la Multicultural Helping House Society est d'aider les nouveaux arrivants. Nous sommes un organisme de services d'établissement. Nous sommes sur la rue Fraser et nous existons depuis une vingtaine d'années — 20 ans l'an dernier, pour être précis. Le président et fondateur de cette société est M. Avedaño. Il a eu 88 ans cette année. Il est toujours très vif, énergique et dynamique et il continue de consacrer sa vie à aider les autres.

Pour ce qui est de nos programmes... Comme vous le savez, depuis 2014, les Philippines sont la première source d'immigrants. Ils sont passés devant les Chinois et les Indiens. Nous sommes toujours plus nombreux dans tout le Canada. En fait, nous serons bientôt un million. Le Canada comptant 35 millions d'habitants, nous représentons donc 2,8 % de la population.

L'an dernier, le gouvernement fédéral, Immigration Canada, nous a accordé des fonds pour mettre sur pied aux Philippines un programme avant l'arrivée. Nous avons d'abord essayé un programme en ligne, pour informer les titulaires de visa philippins qui viennent au Canada et les préparer à la vie dans ce pays, aux occasions qu'ils y auront, à ce qu'est la préparation à l'emploi, et cetera. Depuis que nous avons commencé, et jusqu'au milieu de ce mois, nous avons servi quelque 6 480 titulaires de visa venant au Canada. Ils sont répartis dans toutes les provinces. De 20 à 25 % vont en Ontario, environ 20 % vont en Alberta, et de 15 à 18 % vont au Manitoba. Ici, à Vancouver, nous en avons de 10 à 12 %. Ils sont nombreux aussi en Saskatchewan. Ce que j'essaie de dire, c'est qu'avec un programme avant l'arrivée efficace, nous avons un continuum de services d'aide aux nouveaux immigrants qui s'installent au Canada, de sorte que leur intégration se passe en douceur et qu'ils peuvent établir rapidement leur famille.

Nous sommes une société multiculturelle, ce qui veut dire que nous aidons aussi d'autres immigrants venant d'autres pays. Nous aidons également les réfugiés qui s'adressent à nous parce que nous avons une unité de transition. Ils peuvent y rester temporairement jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi.

Au fil des années, les gens qui s'adressent à nous ou à qui nous avons tendu la main ont des histoires différentes. Notre programme ne se limite pas à l'établissement. Nous avons aussi des programmes communautaires pour les jeunes, les personnes âgées et les aides familiaux. Je mentionne les aides familiaux parce qu'il s'agit d'un groupe de population unique que nous négligeons, selon moi. Au cours des 10, 15 ou 20 dernières années, nous avons fait venir au Canada des aides familiaux résidants... et tout le Programme des travailleurs étrangers temporaires.

•(1320)

Mais lorsque nous avons créé cette possibilité, elle a aussi entraîné des problèmes. Je le dis parce que, quand ils viennent, ils ne sont pas autorisés à venir avec leur famille, ce qui a créé des problèmes que nous essayons maintenant de régler. Les personnes qui se trouvent ici sont surtout des femmes séparées de leur famille pendant cinq ou six ans. Quand elles arrivent, des problèmes relationnels se posent. Au bout de cinq ans, elles peuvent parrainer leur famille et, quand elle vient, les enfants sont déjà adolescents. Le mari ne vient pas toujours. Nous voyons dans cette situation des familles brisées à cause du traumatisme de la séparation.

Beaucoup de gens se trouvent dans cette situation et nous en voyons les effets en ce moment même. Les aides familiaux ont fait venir leur famille. La plupart d'entre eux réussissent, même s'ils ont sacrifié leur qualité de vie en ayant deux ou trois emplois pour faire venir leur famille. Mais il reste à surmonter le traumatisme de la séparation et le problème des familles brisées. J'en parle à cause du besoin créé par les problèmes de santé mentale qui découlent de cette situation, les questions économiques, et le fort taux de décrochage scolaire chez les jeunes. Nous essayons de rattraper le temps perdu. La Multicultural Helping House Society fait de son mieux pour prendre des mesures préventives en renforçant ses services aux Philippines et aussi dans les programmes d'établissement ici.

Là d'où je viens, dans notre société aujourd'hui, il y a un groupe de personnes qui a besoin de beaucoup d'aide. On a parlé de problèmes de santé mentale pour lesquels une aide psychologique s'impose. La préparation à l'emploi, l'éducation et la préparation à une carrière sont problématiques. Le logement est un problème.

Je veux juste vous raconter l'histoire de quelqu'un, l'histoire d'Edward. Il a travaillé toute sa vie comme infirmier ici, à Vancouver. Un soir, on m'a appelé de l'hôpital St. Paul et on m'a présenté Edward. Il était hospitalisé à la suite d'une attaque cérébrale. Sa famille l'a abandonné. Il a dû aller dans un centre d'hébergement et il fallait que quelqu'un passe le prendre pour l'y emmener parce qu'il en était incapable mentalement et physiquement. Le lendemain matin, tôt, je suis passé le prendre à l'hôpital St. Paul pour l'emmener à un centre d'hébergement pour hommes sur la rue Dunsmuir.

Puis Edward m'a appelé et il était très contrarié. Il m'a dit: «Marius, vous pouvez venir me chercher? Je ne peux pas rester ici.» Je lui ai demandé pourquoi et il m'a répondu que, pendant la journée, il ne pouvait pas aller dans sa chambre et que, la nuit, il n'arrivait pas à dormir, parce qu'ils étaient quatre ou six par chambre, qu'il couchait sur un lit de camp et qu'il était stressé.

Je suis allé le chercher et l'ai ramené dans un logement de transition à la Multicultural Helping House Society. Dès son arrivée, son expression a changé du tout au tout et il s'est senti chez lui. Il est resté un mois environ avec nous, puis il a décidé de rentrer aux Philippines pour recevoir les soins voulus. Je vous raconte cette histoire parce que nous avons un impact sur beaucoup de vies dans notre communauté et dans tout le Canada.

•(1325)

Je rentre tout juste de Toronto, Winnipeg, Calgary et Edmonton où je suis allé établir des partenariats et une collaboration avec les organismes et sociétés de services d'immigration, et je suis très heureux de dire que nous travaillons bien maintenant. Je leur envoie des clients qui partent en Ontario et dans tous ces autres endroits. C'est ce que j'aimerais voir se faire et que nos représentants fédéraux devraient examiner parce que c'est un réel problème auquel il faut remédier.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Le premier à poser des questions cet après-midi est le député Warawa.

M. Mark Warawa: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui, en particulier Teesha. Merci beaucoup de nous avoir raconté un peu de votre expérience. Je suis heureux de voir que vous avez tourné la page sur cette partie de votre vie, que vous avancez avec succès et que vous aidez d'autres personnes.

Je vais me concentrer, autant que possible, sur les personnes âgées. La population canadienne est en pleine mutation. Au cours des six prochaines années, nous allons passer d'un Canadien sur six qui est une personne âgée à un Canadien sur cinq, et dans 13 ans, ce sera un sur quatre. Si nous ne nous y préparons pas, nous allons avoir un problème de sans-abri comme jamais nous n'en avons connu au Canada. Les personnes âgées doivent être traitées avec respect et dignité, surtout dans leur grand âge.

Une autre question est celle du financement. Nous avons entendu des demandes de financement tout au long de l'étude sur la réduction de la pauvreté. Tous les paliers de gouvernement sont aux prises avec ce sujet et, si on augmente le financement d'un programme, il faut que cet argent vienne de quelque part, soit de réaffectations, c'est-à-dire en retirant des fonds d'un programme pour les mettre dans un autre, soit en augmentant les impôts. Mais augmenter les impôts est toujours le dernier recours.

Madame Williams, vous nous avez relaté l'histoire d'un homme âgé, et dans cette histoire, si j'ai bien compris, le loyer était sur le point de doubler. Monsieur Armstrong, vous avez fait allusion à des loyers qui allaient grimper de 11 %. J'ai fait une vérification rapide en ligne, et, en Colombie-Britannique, les augmentations de loyer sont assujetties à des plafonds. En 2013, le maximum était de 3,8 %. En 2014, il était de 2,2 %. En 2015, il était de 2,5 %. En 2016, il était de 2,9 %, et, cette année, il est de 3,7 %.

J'ai une résidence principale, mais, en planifiant pour l'avenir, j'ai aussi investi en achetant une maison en rangée, et mes frais de copropriété, mes coûts d'entretien et mes taxes continuent à grimper bien plus que cela, mais, en tant que propriétaire, en tant que locateur, cette année, je peux augmenter le loyer d'au plus 3,7 %, et cela rend les choses vraiment difficiles. Chaque année, je prends un peu plus de retard. Je subventionne cela encore plus de ma poche. C'est un combat en tant que locateur et en encourageant de plus en plus de gens à investir là-dedans.

Madame Williams et monsieur Armstrong, d'où viennent ces données concernant un loyer qui double et une augmentation de 11 %? Parce que, d'après mon expérience, cela ne peut pas se produire. Pourriez-vous élaborer?

Mme Lorrie Williams: Je pense que je le peux. Les rénovations sont différentes. Lorsque les promoteurs achètent un immeuble locatif, ils encouragent tout le monde à déménager parce qu'ils vont faire toutes ces rénovations extraordinaires. Par conséquent, on leur dit qu'à cause des rénovations, ils n'ont pas le droit de déménager... Ils peuvent revenir, mais, à cause des rénovations, c'est comme un nouvel appartement, alors ils les encouragent à partir. Ils leurs paient un mois de loyer et certains frais de déménagement, mais la plupart des gens ne veulent pas quitter leur secteur. Ils veulent revenir, mais lorsqu'ils reviennent, ils ne reviennent pas dans le même appartement, théoriquement. Ils reviennent maintenant dans un nouvel immeuble.

•(1330)

M. Mark Warawa: Cela supposerait nécessairement l'approbation d'un permis de construction et un plan de réaménagement approuvé par la ville de New Westminster dans votre cas. Est-ce exact?

Mme Lorrie Williams: C'est vrai. Les promoteurs ont le droit de faire cela, mais nous voulons que la loi sur baux à usage d'habitation de la Colombie-Britannique soit modifiée de manière à ce que quiconque est évincé parce que le locateur s'apprête à exécuter tous ces importants travaux de rénovation ait le droit de revenir au même taux, et le locateur doit être autorisé à augmenter le loyer seulement en conformité avec le taux d'augmentation courant.

M. Mark Warawa: Ce que New Westminster propose, c'est que des millions de dollars pourraient être dépensés pour améliorer un immeuble, pour le rendre plus sûr et plus agréable, mais ils ne pourraient pas augmenter leurs revenus de cet immeuble. Est-ce exact?

Mme Lorrie Williams: C'est exact.

Mais ils ne sont pas perdants; les profits ne sont tout simplement pas aussi élevés. Les gens qui vivaient là auparavant devraient être autorisés à rester, et, par attrition, lorsqu'ils partent, ils peuvent alors augmenter le loyer autant qu'ils veulent.

M. Mark Warawa: Cela n'encouragerait probablement pas le réaménagement ou les dépenses importantes pour rendre l'immeuble plus agréable si la personne ne voit pas de rendement sur cet investissement. S'ils empruntent cet argent d'une banque et ne peuvent pas voir une augmentation pour rembourser cet emprunt, je pense que cela découragerait vraiment...

Ai-je tort?

Mme Lorrie Williams: Non, je pense que les promoteurs... Ce ne sont pas des personnes qui sont propriétaires de l'immeuble en ce moment. Ce sont habituellement des promoteurs qui arrivent et leur seul objectif est le profit, et c'est tout.

Le président: Merci.

Nous avons maintenant le député Ruimy.

M. Dan Ruimy: Merci beaucoup à tous d'être ici.

Encore une fois, Teesha, je suis heureux que nous ayons pu vous faire comparaître aujourd'hui.

Je vais commencer par Thom. Comme vous le savez bien, j'ai beaucoup d'admiration pour ce que vous faites. Je pense qu'être capable de construire des logements pour personnes à faibles revenus sans argent du gouvernement, sans attendre qu'aucun gouvernement vous aide, en utilisant ces fonds et ces actifs privés que vous avez, c'est une idée fantastique. La seule question que j'ai au départ, c'est pourquoi est-ce que cela ne se produit pas partout? Pourquoi cela semble-t-il être un peu un secret?

M. Thom Armstrong: Je pense que c'est parce que nous sommes encore pris dans ce vieux modèle fondé sur les subventions du gouvernement, soit des subventions d'investissement ou des subventions de fonctionnement à long terme, qui ont été à peu près la norme depuis 30 ou 35 ans. Dans le marché d'aujourd'hui, il s'agit absolument de la façon la plus dispendieuse de créer du logement abordable, parce que le modèle repose sur un bailleur de fonds unique, le gouvernement. Je pense que ce n'est tout simplement plus réaliste.

Nous avons entendu dans la question précédente une excellente description de la dysfonction centrale dans le marché locatif privé. Mais la donne change si le propriétaire des immeubles locatifs

devient une fiducie foncière sans but lucratif ou communautaire dont la seule raison d'être est de faire en sorte que le logement demeure abordable à perpétuité. Se contenter de tendre la main et d'attendre que le gouvernement y dépose de l'argent n'est plus une démarche réaliste pour développer le logement abordable. Les fonds publics doivent servir de levier pour faire entrer le capital-investissement privé et communautaire dans l'équation.

Nous avons parlé plus tôt de New Market Funds, qui est un fonds d'investissement à but lucratif, fondé sur cinq fondations caritatives qui mettent de l'argent dans l'entité. Ils ont mis 11 millions de dollars dans le développement de notre fiducie foncière à Vancouver. Ce sont des investisseurs patients. Le rendement apparaît après 8 à 10 ans, mais entre-temps, le ratio de couverture de la dette, s'agissant d'une dette conventionnelle, est bien plus attrayant pour un souscripteur traditionnel, et cela permet de construire les logements.

Lorsque le logement devient plus abordable au fil du temps parce qu'une plus grande proportion de la dette initiale est remboursée, nous pouvons retirer l'investisseur en capital-investissement à un taux de rendement raisonnable, encore qu'il ne s'agisse pas du plein taux du marché, puis nous pouvons refinancer l'immeuble de manière à le rendre plus abordable.

Le logement ne sera jamais aussi cher que le premier jour où la porte est ouverte. Après cela, il ne fait que devenir de plus en plus abordable au fil du temps. Si vous parvenez à vous passer de capital à risque initial en recourant à une combinaison de capital-investissement public et privé, vous pouvez faire beaucoup.

Nous avons mis 4,5 millions de dollars, à risque, dans le développement de la fiducie foncière avant même la première pelletée de terre, et aucun de ces coûts était évitable. Toutefois, nous engagerons beaucoup plus de coûts qui sont évitables si rien ne change dans l'équation, cette relation entre les secteurs public, privé et communautaire.

•(1335)

M. Dan Ruimy: Bon. Si je comprends bien, disons que vous voulez venir ici, à Maple Ridge. Est-ce que vous achetez le terrain ou vous dites à la ville: « Nous avons une proposition à vous faire »?

M. Thom Armstrong: En tout premier lieu, nous nous adresserions à la ville pour lui demander si elle a des terres municipales qu'elle serait prête à développer en partenariat avec nous dans le cadre de n'importe quelle forme de personne morale qui lui paraît sensée. Cela réduira d'emblée, dépendant du marché, le coût du capital requis de 15 à 40 %.

M. Dan Ruimy: Est-ce que cela coûte quoi que ce soit à la ville?

M. Thom Armstrong: Seulement le coût des conseils juridiques pour constituer le partenariat.

M. Dan Ruimy: Y a-t-il des coûts de fonctionnement à long terme?

M. Thom Armstrong: Aucuns.

M. Dan Ruimy: Rien à la ville...?

M. Thom Armstrong: Non.

M. Dan Ruimy: Rien à la province...?

M. Thom Armstrong: Non.

M. Dan Ruimy: Rien au gouvernement fédéral...?

M. Thom Armstrong: Non.

M. Dan Ruimy: Wow, où est le problème, là?

M. Thom Armstrong: Je pense que ce qui est génial, c'est que ce n'est pas tout du premier coup, n'est-ce pas? Ce qui me pose problème dans tous les vieux modèles de subventionnement, c'est que vous dépensez le dollar, mais nous ne le récupérez jamais. Dans ce modèle-ci, l'argent est recyclé. Ce n'est pas une subvention. C'est un investissement. Cet argent-là revient au fil du temps. Le capital doit être patient pour que cela fonctionne, et il est ensuite recyclé dans le projet de logement abordable suivant. Pour moi, c'est là la magie dans l'équation.

M. Dan Ruimy: Comment le gouvernement fédéral pourrait-il vous aider avec cette fiducie foncière? Quel rôle pourrions-nous jouer là-dedans?

M. Thom Armstrong: La subvention ou dépense de fonctionnement annuelle de 2 milliards de dollars de la SCHL diminuera radicalement à mesure que ces accords d'exploitation de 35 ans expireront. Ce que je conseillerais au gouvernement fédéral et à la SCHL, ce serait, ne dépensez pas plus que vous avez déjà dépensé. Prenez cet argent et créez un fonds d'investissement à court et à long terme et un fonds de financement qui pourrait être mis à la disposition de groupes communautaires qui ont démontré leur capacité et ont démontré qu'ils sont effectivement capables de livrer la marchandise sur le terrain, et utilisez-le pour éliminer le risque lié à la proposition relative au logement pour les partenaires investisseurs privés qui sont prêts à investir en début de projet et à maintenir leur investissement pendant longtemps. Si nous pouvions avoir accès à ces types de fonds d'investissement, cela changerait la donne pour ce qui est de la politique canadienne en matière de logement.

M. Dan Ruimy: Excellent. C'est extraordinaire.

Vous avez entendu les témoignages de Christian et Teesha au sujet des défis auxquels font face les jeunes ici. Pouvez-vous jouer un rôle dans cela? Y a-t-il quelque chose que vous pouvez faire avec votre fiducie foncière à cet égard?

M. Thom Armstrong: Absolument. J'ai été tellement touché par certaines de ces histoires. C'est ce que nous faisons maintenant dans le développement à Vancouver. Un des quatre sites sera administré par la Sanford Housing Society. Ils ont une longue expérience d'offre de logements à des personnes aux prises avec des troubles de santé mentale. À lui seul, ce projet du 1700, Kingsway ne serait pas viable, mais, dans le portefeuille d'une fiducie foncière, appuyé par les autres actifs inclus dans la fiducie foncière, nous pouvons accepter des revenus d'exploitation moins élevés de cet immeuble sur Kingsway parce que nous pouvons générer un peu plus de revenus d'exploitation du projet qui se situera directement au bord de la rivière, sur Kent.

Un projet de logements coopératifs ou à but non lucratif traditionnel est vraiment un projet isolé. Sa viabilité dépend entièrement de ses qualités propres, mais si vous parvenez à regrouper des actifs dans un portefeuille et à adopter une démarche de portefeuille, non seulement à l'égard de la construction des logements, mais aussi à l'égard de leur gestion, en vous occupant de cet actif à long terme, vous pouvez créer un niveau d'abordabilité profond et continu pour l'ensemble des sites, des profils démographiques et des groupes d'usagers qu'il est impossible de créer projet par projet suivant le vieux modèle de financement.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à la députée Sansoucy, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Merci, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui. Je veux aussi remercier tout spécialement Mme Sharma, étant donné que sa démarche demande beaucoup de courage.

Ma question s'adresse à Mme Williams.

J'aimerais que vous nous fassiez part du cheminement et du processus qui ont permis la mise en place de toutes les initiatives que vous nous avez présentées. Y a-t-il eu des consultations publiques, du travail de collaboration et de partenariat avec les organisations du milieu? Comment toutes ces initiatives se sont-elles concrétisées?

• (1340)

[Traduction]

Mme Lorrie Williams: Nous avons créé notre propre groupe de travail sur l'itinérance. Je ne parviens pas à me souvenir de tout le monde, mais des organisations confessionnelles, des églises, des organismes sociaux, tout le monde qui avait quoi que ce soit à voir avec la pauvreté a été invité à la table, y compris, évidemment, des conseillers municipaux. Par voie de consultations publiques, un grand nombre des initiatives ont été présentées, et nous avons des membres du personnel qui sortent et tiennent des séances de portes ouvertes sur certaines questions. Sinon, je peux dire que notre conseil est composé d'individus aux vues similaires. Nous avons engagé un planificateur social principal, qui est un envoyé du ciel, je pense, et il a guidé notre ville de telle sorte qu'elle est devenue très bienveillante.

Je pense que c'est ainsi que nous avons réussi à le faire, surtout le salaire de subsistance, parce que les gens pensaient que ce serait une catastrophe. Qu'arrivera-t-il à tout le monde? Le revenu de subsistance est de 20.64 \$ en ce moment. Cela signifie qu'une famille subvient à ses besoins essentiels, même des leçons de ballet pour votre enfant ou quelque chose comme cela. Les gens ont accepté ces choses. Nous sommes très chanceux.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Cela semble vraiment très intéressant. Il est certain que j'irai en savoir davantage à cet égard.

Hier, nous avons rencontré des gens d'une communauté qui nous ont dit que, pour obtenir des résultats, il a fallu qu'ils sortent de la logique habituelle. J'ai travaillé dans le secteur communautaire et je connais donc très bien cette logique, à savoir que lorsqu'il y a un programme de subventions, les organismes se battent pour obtenir de l'argent.

Hier, les gens de cette communauté nous ont dit qu'il y a maintenant un nouveau paradigme. Ils s'assoient ensemble pour mieux voir comment utiliser les sommes d'argent disponibles. Parfois, un organisme va même dire qu'il dispose de sommes d'argent qu'il n'utilisera pas. Les différents organismes regardent alors ensemble pour déterminer comment une autre organisation pourrait mieux utiliser les subventions.

À partir de votre expérience de travail avec les différentes organisations, croyez-vous qu'il faut repenser nos façons d'établir les programmes dans les communautés et plutôt privilégier un mécanisme en vertu duquel on leur demande comment elles veulent s'organiser pour répondre à leurs besoins et trouver leurs propres solutions?

[Traduction]

Mme Lorrie Williams: Oui, nous avons une coalition permanente pour l'itinérance, par exemple, et elle est financée par la ville. Nous fournissons un appui administratif, et tout le monde assied autour de la table comme cela et nous décidons effectivement, s'il y a de l'argent et s'il y a des subventions, où ces fonds seront le mieux dépensés. Parfois, ce sont les aînés. Parfois c'est telle autre chose. Je dirais que, dans notre ville, nous bénéficions d'une coopération entre presque tous les organismes, et ils se tournent maintenant vers la ville pour obtenir des orientations. Nous sommes très chanceux à cet égard.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy: Hier, il y a une chose qui m'a frappée.

Quand on voit des façons de faire innovatrices, on a souvent tendance à vouloir qu'elles soient implantées un peu partout au Canada. Toutefois, on sait que les réalités et les conditions de vie sont très différentes d'une communauté à l'autre. De plus, il y a la question d'amener les différents niveaux de gouvernement à travailler ensemble. Comme on l'a constaté, les témoins qui vous ont précédée ont parlé de ce défi.

À la lumière de votre expérience, que peut-on mettre en place pour faire en sorte que les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral travaillent mieux ensemble afin d'obtenir des résultats pour les citoyens qu'ils représentent?

[Traduction]

Mme Lorrie Williams: Vous savez, nous avons été très heureux, par exemple, lorsque l'idée d'une banque d'aide au loyer a été évoquée. Nous avons présenté cette idée à notre députée provinciale, et elle l'a fait sienne et a fait les démarches pour nous et a tout mis en place avec les coopératives de crédit, puis elle l'a annoncée à l'assemblée législative. C'était là la coopération, je pense, qui était nécessaire dans notre ville. Notre coalition pour l'itinérance, par exemple — je reviens toujours à cela parce que j'en suis membre — inclut tout le monde, et je pense aussi que notre député fédéral est très accessible et disponible pour venir à n'importe laquelle de nos réunions et partager.

Aussi, une chose est certaine; comme vous l'avez dit, toutes les municipalités ou toutes les régions ou tous les problèmes ne sont pas les mêmes. Je suis prête à accueillir n'importe quelle suggestion de n'importe qui si elle est utile. C'est pour cela que j'ai amené tout cela. Je suis prête à partager. Je ne crois pas à la réinvention de la roue.

● (1345)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant céder la parole à la députée Dhillon, s'il vous plaît.

Mme Anju Dhillon: Je partagerai mon temps avec le député Ruimy.

J'ai seulement une question. Elle s'adresse à Teesha Sharma. Pouvez-vous s'il vous plaît nous dire comment vous avez surmonté l'adversité que vous avez connue dans votre vie et comment vous êtes arrivées là où vous êtes aujourd'hui?

Mme Teesha Sharma: Après avoir fait les centres d'hébergement pour jeunes et avoir été sans-abri et tout cela, j'ai été placée dans un appartement conformément à une entente avec le ministre. On m'avait diagnostiqué un trouble de stress post-traumatique. J'ai passé six ans en isolement social complet parce que j'étais hors de danger physiquement, mais j'étais... Vous savez, les choses que mes parents et leurs amis avaient faites étaient graves.

Cela a duré six ans, de nombreuses tentatives de suicide, beaucoup d'automutilation, puis j'en suis arrivé à un moment précis où j'étais à peu près prête à y mettre fin définitivement. Ce que j'ai appris, c'est qu'en fait, c'est plus difficile à faire. Physiquement, c'est plus difficile de se tuer qu'on pourrait le penser d'après ce qu'on voit dans les médias. J'avais prévu trois méthodes, et j'étais sur le point de passer à l'acte. Je suis arrivée à ce moment, et je me suis tout simplement rendu compte que si le je faisais, mes parents n'auraient pas seulement pris ces années que j'avais vécues, mais ils auraient pris toutes les années à venir.

Le lendemain, j'ai quitté mon appartement pour la première fois depuis je ne sais combien de temps, et j'ai cherché des façons d'aller à l'école pour changer la façon dont nous travaillons avec les jeunes. J'ai fait cela. Lors de la cérémonie de remise des diplômes, c'est moi qui ai prononcé le discours d'adieu. Je me suis ensuite adressée littéralement à tous les organismes. Je voulais des logements à long terme pour les jeunes. J'ai essentiellement cogné à toutes les portes et j'ai raconté mon histoire et j'ai expliqué ce que je voulais faire, puis j'ai rencontré Christian. Il a été le premier à dire: « Je ne sais pas comment je vais t'aider, mais je vais trouver un moyen de le faire. » C'était trouver ce soutien.

C'était aussi savoir qu'en ce moment, il y a encore 16 jeunes dans les rues de Maple Ridge qui se sentent de la même façon. J'imagine, pour être honnête, que je voulais seulement trouver un moyen de faire en sorte qu'aucun autre enfant ne doive se sentir à chaque jour comme s'il ne valait rien.

Lorsque nous avons perdu Iron Horse, cela a été vraiment dur. Iron Horse était le seul centre d'hébergement pour jeunes en Colombie-Britannique qui vous permettait de rester pendant un mois, 30 jours. C'était la seule fois où j'avais effectivement vraiment dormi. Dans tous les autres centres d'hébergement, je n'y parvenais pas parce que je ne me sentais pas en sécurité. Il fallait quelques semaines pour commencer à bâtir une relation de confiance avec quelqu'un d'autre, mais c'était ce long terme... et avoir un travailleur auprès des jeunes comme intervenant.

C'est tellement dur de faire ce travail en sachant comment ces jeunes se sentent. Cependant, je pense que ce qui fait que le jeu en vaut la chandelle pour moi, c'est simplement d'avoir à croire au-delà de quoi que ce soit d'autre qu'il y a une meilleure façon de faire ceci. Nous devons nous manifester et partager nos histoires et partager la dure vérité, même si c'est les gens trouvent cela pénible à entendre. Je pense que c'est la seule façon dont les choses vont changer.

Je pense que c'est à peu près cela qui m'a amenée là où j'en suis maintenant.

● (1350)

M. Christian Cowley: Si je peux me permettre, pour ce qui concerne les 16 jeunes qui sont là, nous ne pouvons pas les tirer de leur situation parce qu'il n'y a nulle part où les amener. Nous avons besoin d'un foyer-refuge sécuritaire et d'un centre d'hébergement à long terme.

Mme Anju Dhillon: Je tiens à vous remercier, Teesha, de tout mon coeur, et de la part de tout le comité. Merci de montrer votre courage et d'aider d'autres personnes au sein de la collectivité, et d'aider ceux qui traversent ce que vous avez traversé.

Je vais laisser Dan...

M. Dan Ruimy: Bien sûr, laissez-moi le temps qu'il reste, et sur cette note.

Je n'ai pas beaucoup de temps, mais j'aimerais faire certains commentaires.

J'ai entendu encore et encore qu'il n'y a pas d'argent, ou [traduction] « Si vous dépensez de l'argent là, nous devons augmenter les impôts. » Je n'y crois pas. Cela, d'après moi, c'est une excuse. La réalité, c'est que nous dépensons plus d'argent à tenter de mettre de l'ordre dans les fouillis que nous avons.

Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi les gouvernements ne peuvent pas comprendre cela. Il faut investir dans la santé mentale chez les jeunes, il faut investir dans les gens qui ne sont pas fortunés, parce que tout se résume à cela. Nous avons des gens qui se portent bien, et ils appartiennent à une classe fortunée. Ils peuvent fréquenter une bonne école. Ils peuvent avoir ce qu'ils veulent. Il y a beaucoup plus de gens qui n'appartiennent pas à cette classe fortunée, et nous semblons trouver acceptable de ne pas nous en soucier. Je trouve cela inacceptable.

Il ne me reste pas beaucoup de temps. Christian, nous avons beaucoup parlé de la fermeture d'Iron Horse. Rapidement, résumez les difficultés qu'il y a à tenter d'ouvrir un autre centre d'hébergement pour jeunes.

Le président: Très rapidement, s'il vous plaît.

M. Christian Cowley: Un centre d'hébergement pour jeunes est autorisé à héberger seulement cinq jeunes à la fois, avec un lit d'urgence. Il en coûte environ 300 000 \$ par année pour faire fonctionner un tel centre. Pour répondre aux besoins de la population que nous savons être présente ici dans la rue, nous avons besoin de trois centres. L'un d'entre eux doit être un foyer-refuge sécuritaire; c'est-à-dire, un centre dont l'adresse n'est pas connue du public.

Mme Teesha Sharma: Je pense que le financement est probablement l'élément le plus important, et aussi, comme je l'ai dit plus tôt, vraiment donner cette chance aux gens de la collectivité. Pour la plupart, les programmes communautaires n'ont pas vraiment accès à du financement pour quelque chose comme de l'hébergement pour jeunes à l'heure actuelle. C'est mis entre les mains des gens, ce qui est commode, en quelque sorte, par opposition à aller de l'avant et créer quelque chose de nouveau qui a plus de chances de fonctionner.

Le président: Merci.

Monsieur le député Long, s'il vous plaît.

M. Wayne Long: Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins cet après-midi.

Notre comité est ici, évidemment, pour vous entendre et pour trouver des idées de recommandations que nous devons faire à notre gouvernement, notre ministre, pour réduire la pauvreté.

Je pensais que je commencerais par vous, monsieur Armstrong. Mettez-vous à notre place. En une minute ou moins, dites-moi comment vous vous y prendriez si vous étiez nous. Quelles recommandations feriez-vous immédiatement à notre gouvernement fédéral pour améliorer le sort de ceux qui vivent dans la pauvreté, à court terme et à long terme?

M. Thom Armstrong: Je ferais trois choses sur-le-champ.

La première serait de donner une directive pour que des terres fédérales soient mises à la disposition de fiduciaires foncières communautaires pour que celles-ci y construisent de nouveaux logements.

La deuxième serait de renoncer à la TPS ou la TVH sur les nouveaux logements abordables afin qu'elle ne s'ajoute pas directement au service de la dette relative à ces logements.

La troisième serait de créer un fonds d'investissement pour forger des partenariats avec la collectivité et avec le secteur privé pour

investir dans le développement du logement abordable afin de réduire ce coût entre le logement et le revenu.

M. Wayne Long: Marius, si vous n'y voyez pas d'objections, faites-moi donc vos recommandations? Qu'est-ce que vous pensez que nous devons faire, à court terme et à long terme, stratégiquement, en tant que gouvernement fédéral?

M. Marius Alparaque: En plus de ce que M. Armstrong a dit, nous sommes un pays doté de beaucoup de ressources. Nous vendons notre droit d'aînesse depuis le début. Quand je dis vendre notre droit d'aînesse...nos rondins, nos ressources naturelles sont envoyées ailleurs. Ils les traitent. Elles nous reviennent sous la forme de biens à valeur ajoutée.

Je pense que l'on devrait adopter une démarche du berceau à la tombe. Nous savons combien de gens nous avons — combien d'immigrants arrivent, combien de bébés naissent. Pourquoi n'investissons-nous pas dans le besoin essentiel qu'est le logement, comme l'idée des maisons préfabriquées, l'accessibilité des terrains? Nous pourrions fournir non seulement des logements, mais aussi des emplois, si nous développons les biens, les produits et les services à valeur ajoutée que nous procurons.

•(1355)

M. Wayne Long: Merci.

Madame Williams, notre mairesse à Saint John—Rothesay appuie fortement la réduction de la pauvreté, et elle est très passionnée à ce sujet, beaucoup comme vous. Évidemment, il y a des limites à ce qu'une municipalité peut faire. Elle doit le faire de concert avec la province et le gouvernement fédéral.

De votre point de vue à New Westminster, qu'est-ce que vous recommandez que nous fassions? Quelle serait une des premières choses que nous devrions faire selon vous dans le cadre d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté pour aider votre ville?

Mme Lorrie Williams: Tout le monde parle d'une stratégie nationale du logement. C'est la première chose que nous voudrions. Quelque chose qui, certainement, nous aiderait à faire des choses comme cela — et oui, des terres. Ce serait merveilleux, surtout pour New Westminster.

Favoriser un revenu de subsistance. Vous savez que l'on ne parle pas de retraités migrants, qui prennent leur argent et le dépensent aux États-Unis. Les gens qui vivent d'un revenu de subsistance restent sur place et dépensent sur place, ils stimulent l'économie, ils maintiennent les choses en marche.

Une révision de l'assurance-emploi, je pense, nous aiderait beaucoup aussi.

M. Wayne Long: Combien de personnes, madame, sont sur votre liste d'attente pour un logement abordable?

Mme Lorrie Williams: Je suis désolée. Je ne le sais pas.

M. Wayne Long: Connaissez-vous le taux de roulement de cette liste? Est-ce que les gens y sont inscrits pendant des années?

Mme Lorrie Williams: Je suis désolée. Je n'ai pas la réponse à cette question. Nous avons des promoteurs qui construisent des logements spécialement pour la location et des logements subventionnés, et ils participent parce que, dans les basses terres du Fraser, comme vous le savez, le logement est très en demande. Ils les construisent, et l'on ne manque pas de gens pour les occuper.

M. Wayne Long: Est-ce que la prestation canadienne pour enfants produit des avantages tangibles dans votre ville?

Mme Lorrie Williams: Absolument. Je pense que tout argent laissé entre les mains des gens est dépensé sur ce dont ils ont besoin, et tout ce que nous pouvons faire pour augmenter cela serait bon.

M. Wayne Long: Merci.

Monsieur Cowley et madame Sharma, encore une fois, votre témoignage et votre histoire sont très sincères et touchants, je pense, pour nous tous, alors merci pour votre histoire.

Qu'est-ce que nous pouvons faire? Nous avons un centre d'hébergement pour jeunes à Saint John appelé Safe Harbour, qui a été fermé à cause de problèmes de financement. J'étais alors député fédéral depuis très peu de temps, et j'ai été très frustré parce que, du point de vue du gouvernement fédéral, il n'y avait vraiment pas grand-chose que je pouvais faire. Du point de vue du gouvernement fédéral, monsieur Cowley et madame Sharma — quiconque veut répondre à cela — qu'est que nous pouvons faire pour améliorer immédiatement votre situation?

Mme Teesha Sharma: Je pense qu'une des choses qui seraient les plus utiles, ce serait... Nous avons le ministère du développement de l'enfance et de la famille au niveau provincial. Il y a un peu une perception, je dirais, que nos jeunes sont protégés par ce ministère parce qu'il s'agit d'un filet de sécurité. Je pense que créer d'autres formes de financement que de simplement donner... Ce qui se passe, c'est qu'il y a tellement de barrières qui entravent l'accès à ces programmes que leur capacité... Ils ont certains objectifs, et, dans bien des cas, ils les atteignent, mais il y a des jeunes qui se buttent à des obstacles à l'accès à ces programmes, et ils sont laissés pour compte. Disposer d'une source de financement qui permettrait à des organismes communautaires de créer quelque chose sans barrières, c'est cela dont nous avons besoin en ce moment. Je pense que cela serait vraiment utile.

Le président: Merci beaucoup.

Nous cédon maintenant la parole à la députée Vecchio, s'il vous plaît.

Mme Karen Vecchio: Merci beaucoup.

Je vais commencer par Marius. Pas plus tard qu'hier, lorsque nous étions à Medicine Hat, nous avons discuté un peu de l'Immigrant Access Fund. Il s'agit d'un fonds auquel peuvent recourir les immigrants qui arrivent au Canada afin de mettre leurs compétences à niveau, un outil d'évaluation de la formation antérieure. Ce fonds est-il populaire dans votre collectivité?

• (1400)

M. Marius Alparaque: Ce sera une occasion formidable. Si ce fonds est disponible, les nouveaux venus pourront investir immédiatement dans le développement de carrière et les écoles parce qu'ils sont déjà là.

Mme Karen Vecchio: Est-ce qu'on y a recours en ce moment? Il est là depuis 2005. Combien de personnes sont au courant de son existence et y ont effectivement recours pour obtenir du financement?

M. Marius Alparaque: Comme je l'ai dit, au mois de janvier seulement, nous avons accueilli 2000 nouveaux immigrants des Philippines seulement, et l'on peut étendre cela aux autres pays. Environ la moitié d'entre eux sont des immigrants principaux — ils sont plus vieux, le père et la mère. Les autres sont des personnes à charge.

Mme Karen Vecchio: Lorrie, je ne veux pas en faire une question politique d'aucune façon, mais quand on parle de revenu de subsistance... C'est évoqué tellement souvent, et c'est quelque chose

que j'ai du mal à accepter à cause de ma propre philosophie. Lorsque l'on regarde le revenu de subsistance, j'ai quelques questions. En ce moment, il se situe à 20,64 \$. Avant son instauration, en 2011, combien de personnes étaient en-dessous de ce montant minimal?

Mme Lorrie Williams: En fait, très peu... C'est davantage une déclaration sociale, aussi.

Mme Karen Vecchio: C'est ce que je demande, parce que l'on constate que pour les administrations municipales et les gouvernements provinciaux et fédéral, c'est habituellement plus élevé. Bien souvent, ce qui se produit, c'est que les gens tentent de l'établir à tel niveau pour donner le ton, mais l'on constate plutôt une augmentation des impôts. C'est mon prochain point. Il s'agit d'une petite chose. De combien cela a-t-il augmenté?

C'est pour cette raison que j'ai dit que je ne voulais pas en faire une question politique. De combien leur coût en ressources humaines a-t-il augmenté lorsque vous êtes passés de la mise en oeuvre du coût moyen à là où vous en êtes maintenant? Ce serait très peu, parce que les gens gagnaient déjà ce revenu de subsistance.

Mme Lorrie Williams: Nous avons quelques personnes comme les gens qui replacent les livres sur les tablettes à la bibliothèque, des employés à temps partiel et des choses comme cela, des étudiants —

Mme Karen Vecchio: Est-ce que ce serait 5 %?

Mme Lorrie Williams: Oui, même moins. Mais les entrepreneurs qui voulaient travailler avec la ville et travailler à des projets municipaux devaient offrir à leurs travailleurs...

Mme Karen Vecchio: D'accord, leurs travailleurs devaient avoir cela.

Mme Lorrie Williams: Oui, et, en fait, cela n'a pas découragé trop de signaleurs dans la rue.

Mme Karen Vecchio: Bon, j'aimerais poser d'autres questions. Puisque vous aviez étudié cela préalablement, quelles étaient les statistiques relatives au nombre d'individus qui, avant d'obtenir le revenu de subsistance, étaient en-dessous de ce...

Mme Lorrie Williams: Je ne connais pas ce nombre, mais je sais qu'il est très faible.

Mme Karen Vecchio: D'accord.

Je vais passer à un autre sujet. Teesha, honnêtement, je sais que c'est très difficile quand nous parlons de votre histoire. J'ai beaucoup travaillé sur des dossiers de traite de personnes et de violence potentielle contre les femmes et de violence sexuelle dans ma propre collectivité, et j'ai amené cette année le projet Shine the Light à Ottawa, qui attirait l'attention sur la violence faite aux femmes. Je vous remercie beaucoup. Ce que vous avez traversé est absolument traumatique. On constate qu'il manque tellement de ressources.

Dans ma propre collectivité, je travaille avec une leader nationale, Megan Walker, dans ce domaine, et elle fait beaucoup de travail touchant la prostitution, le trafic sexuel, tout ce genre de choses. C'est dévastateur. Est-ce que des ressources étaient disponibles pour vous quand vous en avez eu besoin?

Mme Teesha Sharma: *[inaudible]*

Mme Karen Vecchio: Il n'y avait aucune ressource.

Lorrie, peut-être que vous saurez cela. Au sein de notre collectivité, y a-t-il un plan visant à rendre ces ressources disponibles? Y a-t-il quelqu'un qui s'est adressé à la collectivité en disant, nous devons faire cela. Est-ce que cela fait partie de la vision?

Teesha, je veux savoir. Y a-t-il un plan visant à nous assurer que nous avons quelque chose pour protéger nos femmes contre la violence. Y a-t-il des refuges appropriés en voie de construction ou centrés sur le trafic sexuel?

Mme Lorrie Williams: La réponse est oui. Nous avons un très bon refuge, et nous en avons un nouveau sur le point d'ouvrir, et nous avons aussi un refuge de deuxième étape pour femmes qui est sur le point d'ouvrir.

Mme Karen Vecchio: Formidable. C'est fantastique parce que nous avons vraiment besoin de ces types de ressources.

Thom, j'apprécie vraiment ce que vous avez mis de l'avant. Avez-vous un plan d'affaire qui montre exactement comment ce modèle fonctionne? Avez-vous quelque chose que vous pouvez partager avec le comité?

M. Thom Armstrong: Oui, et je me ferai un plaisir de le partager. Notre financement initial est venu de la coopérative de crédit Vancity, et le modèle que nous suivons prévoit l'autonomie complète quatre ans après le démarrage, de sorte que nous sommes maintenant à mi-chemin de ce parcours. Nous pensons que les revenus provenant des nouveaux développements financeront entièrement nos activités.

Mme Karen Vecchio: D'accord, fantastique. Puisque je ne vois pas la lumière rouge allumée, je reviens à Teesha.

Teesha, dans votre situation, évidemment, c'est difficile. Qu'est-ce que nous pouvons faire pour aider nos jeunes qui se retrouvent dans la situation horrible dans laquelle vous vous êtes retrouvée? Vous êtes cette lumière brillante en ce moment pour beaucoup de gens parce que vous avez cette empathie. Qu'est-ce que nous pouvons faire pour en aider d'autres qui se trouvent dans des situations semblables, qu'il s'agisse de violence familiale ou de quelque chose d'encore pire que cela? Je ne peux pas imaginer quelque chose de pire. Qu'est-ce que nous pouvons faire?

• (1405)

Mme Teesha Sharma: Vous pouvez adopter des pratiques tenant compte des traumatismes, mais je pense que beaucoup de gens disent cela pour faire bonne figure. Ça sonne vraiment bien de dire que nous avons des pratiques tenant compte des traumatismes... mais lorsque nous examinons la réalité de la situation, nous ne suivons pas

ces pratiques. Lorsque l'on envoie une jeune qui a été maltraitée sexuellement et violée par plusieurs personnes rencontrer un conseiller de sexe masculin, qui lui demande ensuite de fermer les yeux en faisant dos à la porte, et lorsqu'elle n'y parvient pas, il lui dit qu'il est inutile de revenir, c'est mauvais.

Mme Karen Vecchio: Quel mur de brique.

Mme Teesha Sharma: C'est le système et ce sont les barrières que nous érigeons qui excluent tant de gens parce qu'il est difficile de comprendre comment on se sent véritablement lorsqu'on est dans cette situation.

Lorsque vous êtes un jeune qui tente d'avoir accès à des choses et tout ce que vous entendez, c'est [traduction] « non » ou « vous ne pouvez pas faire cela » ou « vous devez être comme ceci pour obtenir ce genre de service », chaque fois qu'on vous refuse, et chaque fois qu'on vous éconduit, cela contribue à vous décourager de chercher de l'aide. Vous arrêtez parce vous n'en voyez pas l'utilité.

Mme Karen Vecchio: Les portes sont fermées une fois de trop.

Mme Teesha Sharma: Oui.

Mme Karen Vecchio: Merci d'être ici, et merci d'avoir cet état d'esprit selon lequel demeurer en vie pendant de nombreuses années encore, c'est ce qu'il y a de mieux, parce que vous en valez certainement la peine.

Merci.

Le président: Merci à vous tous.

Toute cette expérience, à voyager d'un bout à l'autre du pays et à rencontrer des gens qui sont aux premières lignes et qui s'occupent de cela à tous les jours, c'est, je pense, vraiment essentiel au succès de la présente étude. S'il vous plaît, continuez votre bon travail. Continuer à lutter pour la bonne cause. Nous ferons ce que nous pourrons à notre bout, non pas pour descendre et ouvrir la voie, mais peut-être pour diriger à partir des coulisses et offrir du soutien et combler les lacunes au besoin.

Nous allons devoir nous hâter parce que nous avons un autre lieu à visiter.

Merci à tout le monde. La séance est ajournée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>